

DOSSIER

Une série de publications
de l'Union syndicale suisse

Dossier N° 141



Photo: re:publica/Jan Michalko

Enquête 2020 sur les médias

Analyse des conditions de travail et des salaires de plus de
1000 journalistes en Suisse

Août 2020
Dore Heim / Roman Graf



Une enquête des syndicats et associations professionnelles du secteur des médias

syndicom, Syndicat des médias et de la communication

SSM, Syndicat suisse des mass media

Association suisse des journalistes spécialisés, AJS

et de l'Union syndicale suisse USS

Éditrice : Union syndicale suisse USS, Berne

Réalisation : Roman Graf (mise en forme du questionnaire, réalisation enquête, nettoyage des données, livraison des résultats bruts), Rue du Stand 3bis, 1204 Genève, rg@roman-graf.ch / www.roman-graf.ch

Dore Heim, secrétaire centrale de l'USS (organisation et rapport)

Sommaire

1 Contexte et collecte des données	5
2 Les salaires dans les médias : vue d'ensemble	8
2.1 Salaires des journalistes en Suisse	8
2.2 Niveau salarial avec et sans CCT	9
2.3 Quelle est l'influence de la formation et de l'expérience professionnelle sur le salaire ?	10
2.4 Différences salariales selon le type de média.....	12
2.5 La région et la portée du média sont-elles déterminantes pour les salaires ?	13
2.6 Bons salaires garantis : les journalistes de la presse spécialisée	14
3 Situation économique des journalistes indépendants	16
3.1 Salaires mensuels bruts standardisés et position professionnelle en 2020	16
4 Salaire et statut professionnel : la situation des femmes journalistes	19
4.1 Écarts de salaire : tout va mieux en 2020 ?	19
4.2 Activité et position professionnelle des femmes journalistes	22
5 La branche des médias en crise : comment se portent les journalistes ?	24
5.1 Stress, cadence, pression des délais	24
5.2 Qu'en est-il des horaires de travail ?	25
5.3 Préoccupations existentielles et perspectives professionnelles peu réjouissantes.....	27
5.4 Forte identification malgré des expériences négatives.....	30
6 Conclusion : la qualité des conditions de travail est la priorité numéro 1	32
7 Annexe 1 : Tableaux	34
8 Annexe 2 : Sondage	42

1 Contexte et collecte des données

Depuis des années, la branche des médias vit un profond changement structurel dont les effets se font directement sentir sur les conditions et les méthodes de travail ainsi que le revenu des professionnel-le-s des médias¹. Des journaux ont disparu, des émissions ont été retirées des programmes, des rédactions fusionnées et des milliers d'emplois supprimés. La branche n'est que partiellement couverte par des conventions collectives de travail (CCT) qui, en cas de crise, stabilisent les rapports de travail. Les éditeurs de la presse écrite et en ligne, organisés au sein de l'association Schweizer Medien (VSM), refusent depuis maintenant 15 ans une nouvelle CCT pour la Suisse alémanique et le Tessin.

Aujourd'hui, le marché suisse des médias est dominé par quatre entreprises, qui produisent les imprimés, les publications en ligne et les émissions de radio et de télévision. Cela fait des années qu'en Suisse, les entreprises de médias privées perdent des recettes publicitaires, qui profitent désormais aux plates-formes des « GAFA », comme on les appelle (Google, Amazon, Facebook, Apple). La SSR, qui perd aussi des recettes publicitaires, applique depuis des années des mesures d'économies. Elle a l'intention de centraliser les rédactions responsables des informations, remettant ainsi elle-même en question sa politique de localisation fédéraliste. Malgré des mesures de démantèlement, elle reste la plus grande employeuse dans le secteur des médias. Si elles garantissent une certaine diversité, les publications en ligne indépendantes ne sont cependant pas en mesure de compenser la diminution du nombre des emplois dans la presse écrite régionale.

Le dernier sondage sur le salaire et le revenu des journalistes avait eu lieu en 2006, à l'initiative des organisations actives dans la branche des médias : syndicom (qui s'appelait alors Comedia), le Syndicat suisse des mass media (SSM), Impressum et l'Association suisse des journalistes spécialisés (AJS)². Une actualisation s'imposant désormais en raison de la dynamique de cette branche, les organisations concernées ont décidé de sonder une nouvelle fois les journalistes. Dans la mesure du possible, il s'agissait de faire des comparaisons avec l'enquête de 2006.

Afin de pouvoir saisir les effets possibles et à long terme du changement structurel sur les conditions de travail, des questions tirées de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) concernant l'état de santé, le stress et les perspectives professionnelles ont été ajoutées au questionnaire. Ces questions forment une thématique propre dans ce rapport et représentent un élément totalement nouveau pour un sondage réalisé auprès de professionnel-le-s des médias de Suisse.

Le mandat d'organiser cette enquête (questionnaire en ligne, nettoyage des données, livraison des résultats bruts) a été confié au politologue Roman Graf, qui avait déjà été chargé de la première enquête en 2006. Malheureusement, Impressum décida avant son lancement de ne pas se joindre aux organisations responsables de cette dernière, mais la signala quand même à ses membres.

La pandémie du COVID-19 n'a pas permis d'entamer cette étude en mars 2020 déjà, mais seulement à fin avril. L'étude a été réalisée sur trois semaines, du 27 avril au 17 mai, à l'aide d'un questionnaire en ligne proposé en français, allemand et italien. L'existence du questionnaire a été signalée aux membres des associations participant à l'enquête à travers leur bulletins d'information et autres publications ainsi que dans les médias sociaux. Il s'agissait de s'annoncer par courriel pour

¹ Le terme de « professionnel-le-s des médias » utilisé ici recouvre une réalité en fait bien plus large. Il traduit la notion de « Medienschaffenden » et concerne donc aussi, par exemple, des vidéojournalistes, des camera(wo)men, des photographes. Nous utilisons également ici, avec le même sens, le terme de « journaliste ».

² Salaires dans les médias 2006. Une analyse des salaires de 1150 journalistes en Suisse. Daniel Oesch et Roman Graf sur mandat de Comedia, d'Impressum, du SSM, de l'AJS et de l'USS, janvier 2007.

recevoir un lien personnalisé vers le questionnaire. Cette façon de procéder a permis de garantir que personne ne réponde plus d'une fois à celui-ci.

Toutes les questions sur les salaires et les revenus se rapportaient explicitement au mois de février 2020, donc à la période antérieure à la pandémie. Le confinement entre mars et juin 2020 a en effet énormément diminué le nombre des mandats des journalistes libres³ et est considéré de ce fait comme une situation exceptionnelle. Le questionnaire complet est annexé au présent rapport.

Depuis 15 ans, le nombre de professionnel-le-s en Suisse est estimé de manière constante, sur la base d'enquêtes, à environ 10 000. Dans la Nomenclature suisse des professions (NSP), l'Office fédéral de la statistique (OFS) donne le chiffre plus élevé de 14 518 journalistes et rédacteurs/rédactrices (2017), sans les photographes et les camera(wo)men). VSM parle de 29 058 personnes, un chiffre basé sur la grille des statistiques NOGA qui répertorient la totalité des personnes actives dans la branche des médias. La dernière étude sur les journalistes de 2015 part de l'idée qu'en raison de la crise structurelle des médias, un peu moins de 10 000 personnes travaillent désormais dans cette branche⁴. La proportion de personnes travaillant à la SSR par rapport au nombre total de journalistes a augmenté, car le nombre d'emplois supprimés à la SSR ces cinq dernières années est nettement moins élevé que dans la presse écrite (en 2015, 5 047 personnes travaillaient à plein temps à la SSR ; en 2019, elles étaient encore 4885, soit 162 de moins). Aujourd'hui, 9400 journalistes sont membres de syndicats des médias SSM et syndicom ou des associations professionnelles AJS et Impressum. Et 5200 sont membres de l'une des trois organisations à l'origine de la présente étude.

Le questionnaire a été rempli en tout par 1611 journalistes, 1190 ayant répondu à toutes les questions, 421 partiellement. Même si Impressum n'a pas participé, 211 de ses membres l'ont fait. L'échantillon de 1190 questionnaires entièrement remplis est assez important pour en tirer des conclusions significatives pour l'ensemble de cette catégorie des professionnel-le-s des médias en Suisse. Comparée à l'enquête de 2006, cette étude présente une part substantiellement plus élevée de journalistes libres ou travaillant en ligne.

Il y a lieu de mentionner expressément le fait que 43 % des journalistes employés ayant participé à l'enquête travaillent à la SSR (2006 : 21 %). Bien que le nombre d'emplois supprimés ces dernières années dans la presse écrite ait été bien plus important qu'à la SSR, les « employé-e-s » de celle-ci sont légèrement surreprésentés dans la présente étude.

Le questionnaire a été rempli par 501 femmes et 678 hommes ainsi que 11 personnes n'ayant pas donné d'indication quant à leur sexe. La participation des femmes (42 %) correspond exactement au pourcentage qu'elles représentent à syndicom et n'est que légèrement inférieure à celui des femmes affiliées au SSM (43 %). La proportion de femmes au sein d'Impressum est de 38 %. Lors de l'enquête de 2006, la part des femmes était de 35 %. Elle était de 39 % dans l'étude de 2015 déjà mentionnée⁵.

La participation des journalistes indépendants à la présente étude est aussi, pour la première fois, représentative. Pour 223 des 288 « indépendant-e-s » et 880⁶ des 902 « employé-e-s », il a donc encore été possible, sur les 1190 réponses complètes déjà mentionnées, d'analyser, après contrôle de la plausibilité des informations fournies, 1103 données sur les salaires et les revenus. Ainsi, pour

³ Dans ce Dossier, nous utilisons également, avec le même sens, les expressions « journalistes indépendant-e-s », « indépendant-e-s », « journalistes libres », « libres » et, pour les « journalistes employés », « employé-e-s ».

⁴ Journalists in Switzerland: Structures and attitudes revisited. Dingerkus, Dubied, Kell, Sacco, Wyss. ZHAW et UNINE 2015.

⁵ Ibidem.

⁶ Dont 19 stagiaires.

les résultats sur les salaires, on trouve 20 % de journalistes libres et 78 % de journalistes employés, ce qui devrait bien correspondre à la réalité dans la branche des médias. Voir aussi Annexe, Tableau A.

La participation des journalistes travaillant dans des médias en ligne est également réjouissante. Ils représentent 10 % de notre échantillon. Ne sont pas pris en compte ici les journalistes qui travaillent dans les rédactions en ligne de la presse écrite ou de la TV/radio. Ils ont été attribués à l'employeur ou au produit médiatique déterminant pour eux. Seuls 3 % des personnes qui ont participé à l'enquête de 2006 avaient indiqué travailler dans un média en ligne. Plus de la moitié de celles et ceux qui avaient participé à l'enquête de 2006 ont indiqué travailler pour un quotidien, un hebdomadaire ou un journal dominical. En 2020, la réalité apparaît différente : 10 % des participant-e-s à l'étude travaillent dans un média en ligne et seulement 26,8 % déclarent travailler pour un quotidien, un hebdomadaire ou un journal dominical. En comparaison avec 8 %, en 2006, seuls 5,7 % des participant-e-s à l'étude disent travailler pour une radio ou une télévision privée. La part des participant-e-s à l'étude qui travaillent pour une agence de presse ou des services de presse est restée quasi inchangée. Une comparaison n'est pas possible pour les publications spécialisées (2020 : 7,5 %) et la presse associative (2020 : 2,8 %), car ces deux catégories étaient regroupées dans l'enquête de 2006. Dans l'ensemble, une comparaison avec cette dernière n'est que très difficilement possible parce que les journalistes libres ont pu, donner plusieurs réponses avec le questionnaire de 2020 en ce qui concerne le type de média. Et il n'a pas été en conséquence possible d'attribuer ces réponses à un seul mandant ou média.

Tableau 1: Nombre et proportion des différentes catégories (comparaison des échantillons 2006 / 2020)

		Étude actuelle 2020		Étude 2006
		Nombre	En %	En %
Sexe (seulement réponses complètes)	Femmes	501	42	35
	Hommes	678	57	65
	Non spécifié	11	1	
	Total	1 190		
Statut professionnel	Indépendant-e-s	223	20	9
	Employé-e-s	861	78	89
	En formation	19	2	2
	Total	1 103		
Média (2020: données salariales exploitables uniquement pour les employé-e-s permanent-e-s)	Quot./hebd./dom., mag. grand public	236	26.8	57
	Presse spécialisées	66	7.5	7
	Presse associative	25	2.8	
	Agence/services de presse	36	4.1	4
	TV/radio publique	379	43.1	21
	TV/radios privées	50	5.7	8
	Publications en ligne	88	10	3
Total	880			

2 Les salaires dans les médias : vue d'ensemble

Comme lors de l'enquête de 2006, le questionnaire comprenait des questions sur les salaires (bruts et nets) des « employé-e-s » et des « indépendant-e-s », mais également sur le temps de travail fixé contractuellement et sur les heures réellement effectuées. Les salaires et les revenus ont été standardisés sur une semaine de travail de 40 heures. Par conséquent, les salaires et revenus indiqués dans la présente enquête correspondent à un salaire mensuel brut (hors éventuel 13^e salaire) pour un temps de travail contractuel hebdomadaire de 40 heures. Cette fois, nous avons aussi demandé explicitement aux « indépendant-e-s » quels étaient leurs frais d'infrastructure et les avons déduits de ce revenu. Mais nous n'avons pas pris en compte leur part de cotisations sociales ni leurs autres frais.

Comme dit plus haut, nous avons pu, pour les données sur les revenus, exploiter 1103 questionnaires sur 1190. Le mois de référence était février 2020, ce qui permet d'exclure d'éventuelles baisses de revenus exceptionnelles dès mars 2020 en raison de la pandémie du COVID-19.

2.1 Salaires des journalistes en Suisse

Selon la dernière Enquête suisse sur la structure des salaires de 2018, le salaire médian en Suisse, toutes branches confondues, est de 6538 francs, 10 % des salarié-e-s gagnant moins de 4302 francs⁷. Pour les journalistes interrogés par nous, les données comparativement pertinentes se trouvent sous « J INFORMATION ET COMMUNICATION » dans les codes NOGA 58 Édition, 59 Médias audiovisuels, 60 Programmation et diffusion et 63 Services d'information⁸. L'Enquête suisse sur les salaires 2018 donne les salaires médians suivants : Édition 7222 francs ; Médias audiovisuels 5034 francs ; Programmation et diffusion 7480 francs ; Services d'information 6763 francs.

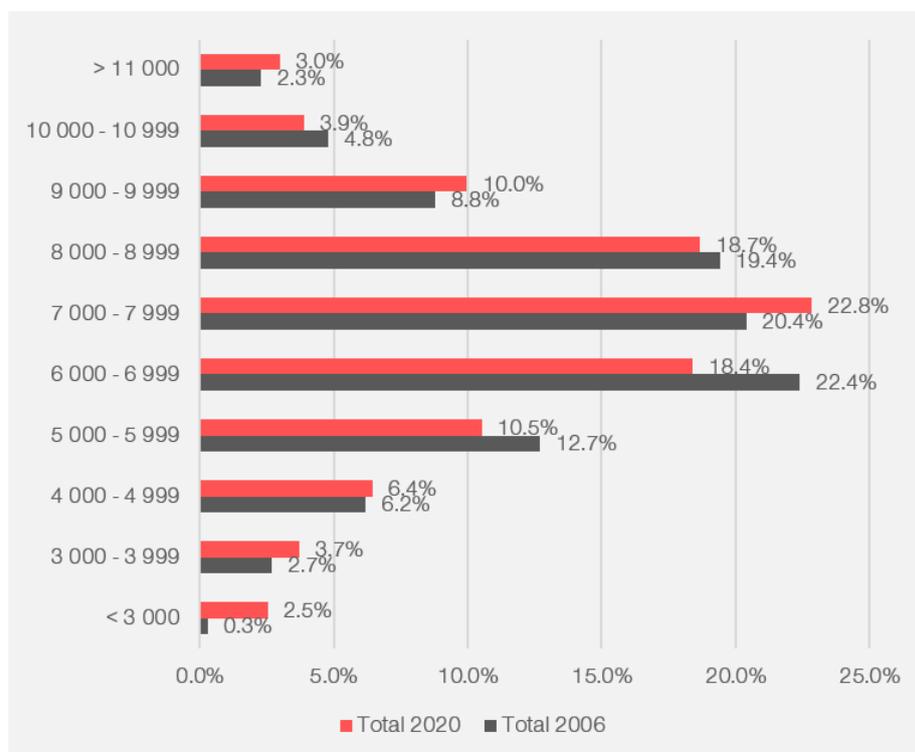
Exemple : Si le salaire médian est de 6000 francs, cela veut dire que 50 % des personnes sondées gagnent moins et 50 % plus. Un 25^e percentile de 4000 francs signifie que 25 % des personnes sondées gagnent moins de 4000 francs ; un 75^e percentile de 8000 francs, que les trois quarts des personnes sondées gagnent moins de 8000 francs, mais qu'un quart gagne donc plus de 8000 francs.

Le salaire médian des journalistes se situe actuellement (selon l'enquête) à 7333 francs. Si l'on compare les résultats des enquêtes 2006 et de 2020, on voit que le niveau des salaires des journalistes n'a que peu évolué en 14 ans. Ainsi, en 2006, le salaire médian (= 50^e percentile) était de 7200 francs. Dans l'enquête 2006, la part des journalistes gagnant entre 6000 et 6999 francs était de 22,4 %, soit plus élevée qu'aujourd'hui (18,4 %). En revanche, ils sont légèrement plus nombreux dans la catégorie 7000 – 7999 francs, mais aussi dans celle des 3000 – 3999 francs. La comparaison entre les deux enquêtes ne peut se faire que sous certaines réserves : d'une part, les journalistes indépendants ont été beaucoup plus nombreux à y participer en 2020, ce qui devrait plutôt faire baisser le niveau des revenus ; d'autre part, il faut tenir compte de la forte participation des « employé-e-s » de la SSR dont les salaires sont plus élevés que dans d'autres médias, comme on pourra le voir sous 2.4.

⁷ Premiers résultats de l'ESS 2018 : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail.assetdetail.11927345.html>

⁸ <https://www.kubb-tool.bfs.admin.ch/fr>

Graphique 1 : Répartition des journalistes selon le niveau salarial, comparaison 2006/2020



2.2 Niveau salarial avec et sans CCT

Les salaires, respectivement les règlements sur les salaires, constituent l'élément-clé de tout ensemble de règles du partenariat social, tout comme l'évolution des salaires négociée au sein d'une branche dans le cadre de ce dernier. La CCT des « employé-e-s » de la SSR, négociée avec le SSM, est la CCT qui a le plus large champ d'application dans la branche des médias en Suisse.

Pour la presse écrite de Suisse romande s'applique une CCT conclue par Impressum et Médias Suisses (éditeurs). Elle fixe un salaire minimum de 5843 francs et contient en plus, pour toutes les publications romandes de Tamedia, une échelle de salaire conçue en fonction des années d'expérience et qui va jusqu'à 8304 francs. Pour les journalistes indépendants, cette CCT définit aussi un taux minimal de 563.90 francs par jour et de 114.40 francs par heure de travail. Ces montants sont plus élevés en fonction du tirage, de la portée ou de l'utilisation multiple des articles ou autres contributions. Pour les stagiaires, le salaire minimum va de 3826 à 4694 francs⁹. Du côté alémanique par contre, il n'y a pas de CCT pour la presse écrite et ses produits en ligne, ni pour les médias audiovisuels privés. Seules les quelques radios non commerciales réunies au sein d'UNIKOM ont une CCT conclue avec le SSM.

L'analyse des réponses montre clairement l'influence qu'une CCT exerce sur le niveau des salaires. Les journalistes au bénéfice d'une CCT ont des salaires nettement plus élevés que les autres : avec une CCT, la moitié des salaires est supérieure à 7756 francs (salaire médian), alors que dans les médias sans CCT, le salaire médian est de 6947 francs, soit 800 francs de moins.

En elles-mêmes, ces données ne sont pas si surprenantes, puisque la CCT au champ d'application le plus étendu est celle conclue entre le SSM et la SSR, où le niveau des salaires est plus élevé

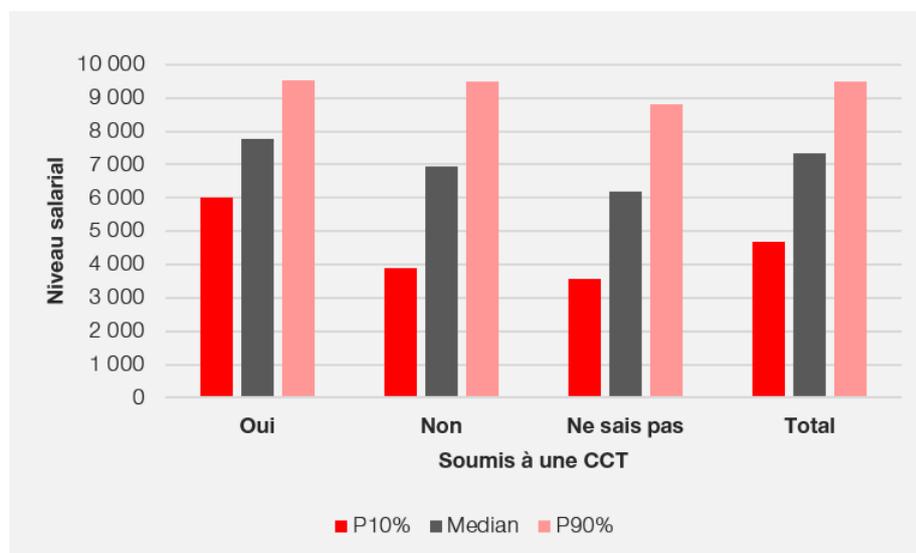
⁹ <https://www.impressum.ch/fr/mes-droits-cct/convention-collective-de-travail>

qu'avec les autres employeurs. Mais il apparaît de plus en plus clairement qu'une CCT a un effet stabilisateur sur les bas salaires : 10 % des journalistes qui bénéficient d'une CCT gagnent moins de 6000 francs. Chez celles et ceux qui n'ont pas de CCT, une personne sur dix gagne moins de 3907 francs. Ce groupe est certes globalement un peu plus jeune que celui des journalistes au bénéfice d'une CCT, mais cela ne suffit pas à expliquer une différence de plus de 2000 francs.

La part des personnes sondées indiquant ne pas savoir si elles sont au bénéfice d'une CCT est de 10,8 %. Concrètement, cela veut dire qu'une personne sur dix qui travaille dans cette branche ignore si elle est soumise à une CCT ! Le facteur âge est frappant : les plus jeunes sont en général moins bien informés. La moitié des personnes qui ignorent si elles sont au bénéfice d'une CCT a moins de 39 ans. Parmi les journalistes qui ont répondu oui ou non à la question de la CCT, la moitié a plus de 48 ans. Voir aussi Annexe, Tableau B.

Le niveau des salaires des personnes qui ignorent si elles sont au bénéfice d'une CCT est encore plus bas : la moitié gagne moins de 6190 francs et 10 % sont même au-dessous de 3563 francs.

Graphique 2 : Niveau salarial et soumission à une CCT



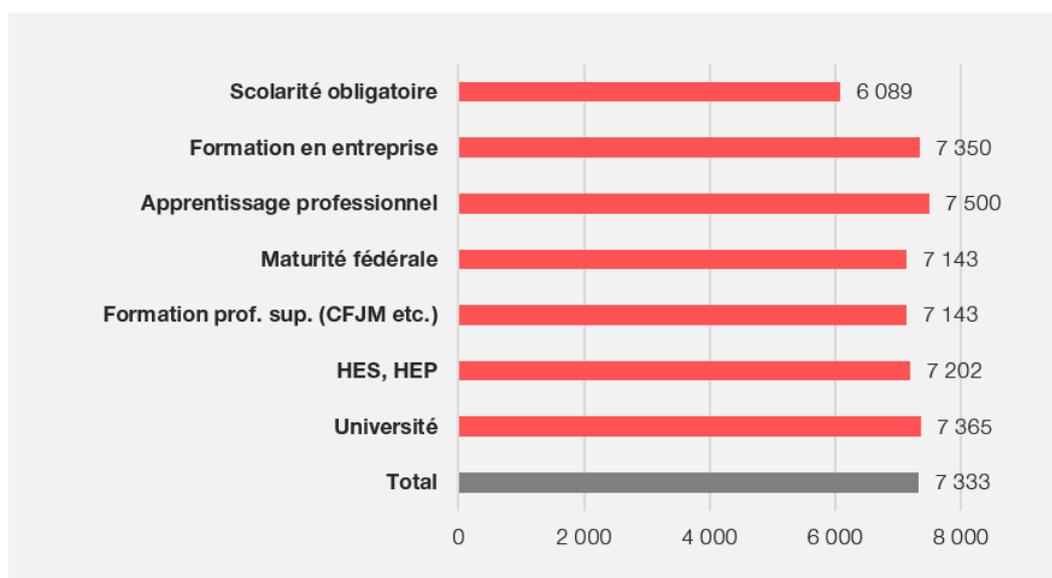
Les journalistes libres, quant à eux, sont ici dans une situation précaire : jusqu'en 2004, ils et elles étaient protégés dans toute la Suisse par une CCT, avec des taux minimaux et des forfaits journaliers négociés entre les partenaires sociaux. Aujourd'hui, c'est le cas uniquement dans la presse écrite en Suisse romande et ses produits en ligne. Selon notre enquête, seuls 6,9 % des « libres » sont soumis à une CCT. Plus de 80 % des « libres » n'ont pas une telle protection. Cela est certainement une des raisons de leur situation difficile en termes de revenus (voir chap. 3).

2.3 Quelle est l'influence de la formation et de l'expérience professionnelle sur le salaire ?

En général, le niveau de formation aussi influence les salaires : plus le diplôme est élevé, meilleur est le salaire. Toutefois cet impact n'est pas aussi net chez les journalistes. Comme en 2006 déjà, la moitié des participant-e-s à l'enquête 2020 sont titulaires d'un diplôme de niveau universitaire. Quant aux autres, 13,3 % ont un diplôme d'une haute école spécialisée (HES), 14,4 % ont suivi une école professionnelle supérieure (CFJM, MAZ) et 11 % ont fait un apprentissage. Pour les titulaires

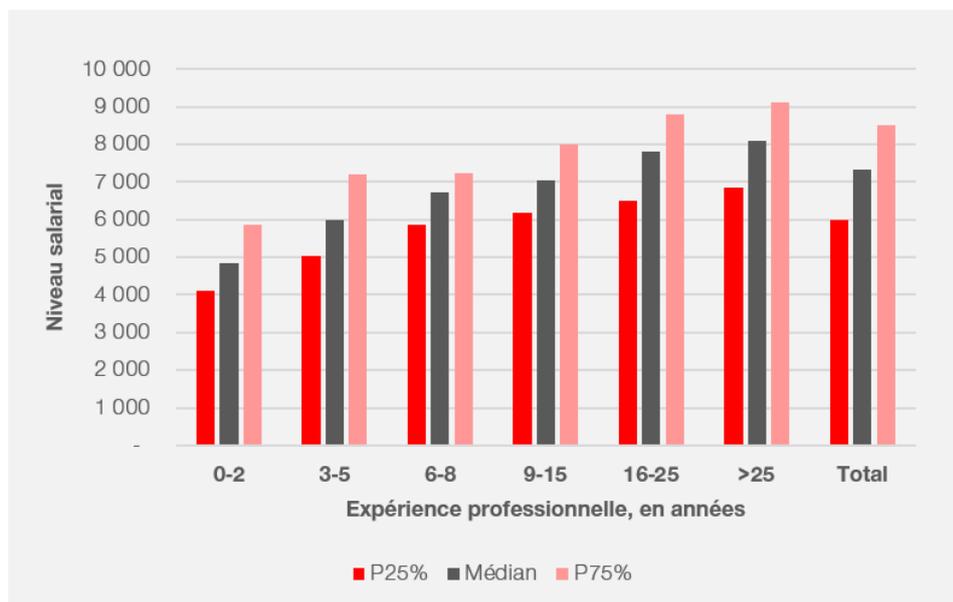
d'un certificat d'apprentissage, le salaire médian est plus élevé que dans les groupes où le niveau de formation est supérieur. On retrouve le même phénomène dans le 25^e percentile. Là aussi, les personnes avec un apprentissage gagnent davantage. Dans le 10^e percentile inférieur, le salaire se situe pour les quatre groupes entre 4600 francs (HES) et 4800 francs (apprentissage ou université). La répartition dans les 75^e et 90^e percentiles supérieurs est particulièrement intéressante. On peut en effet constater que dans le journalisme aussi, une formation universitaire peut donner accès à de meilleurs salaires. Ainsi, un quart des participant-e-s à l'enquête ayant un diplôme universitaire gagnent plus de 8600 francs et 10 % de tous les diplômé-e-s universitaires gagnent plus de 9500 francs. Pour celles et ceux qui ont un apprentissage, le 75^e percentile se situe à 8100 francs et le 90^e percentile à 9000 francs. Outre la position professionnelle (chez les « employé-e-s »), l'âge et l'expérience professionnelle jouent vraisemblablement aussi un rôle dans ce domaine : l'âge moyen des groupes de personnes avec diplôme universitaire ou une autre formation tertiaire est de 45 ans. Les personnes sondées ayant un diplôme d'apprentissage ont en moyenne 51 ans, et plus de six ans d'expérience en plus. Voir aussi Annexe, Tableau C.

Graphique 3 : Salaires médians selon le niveau de formation



L'écart des salaires se creuse avec l'expérience professionnelle, celle-ci étant en corrélation avec l'âge (voir Annexe, Tableau D). Le salaire médian des journalistes avec 3 à 5 ans d'expérience est de 6000 francs. Il monte à 7800 francs pour les journalistes ayant entre 16 et 25 ans d'expérience. Même dans le 25^e percentile inférieur et le 75^e percentile supérieur, cette différence est encore de bien 1500 francs.

Graphique 4 : Niveau salarial selon l'expérience professionnelle

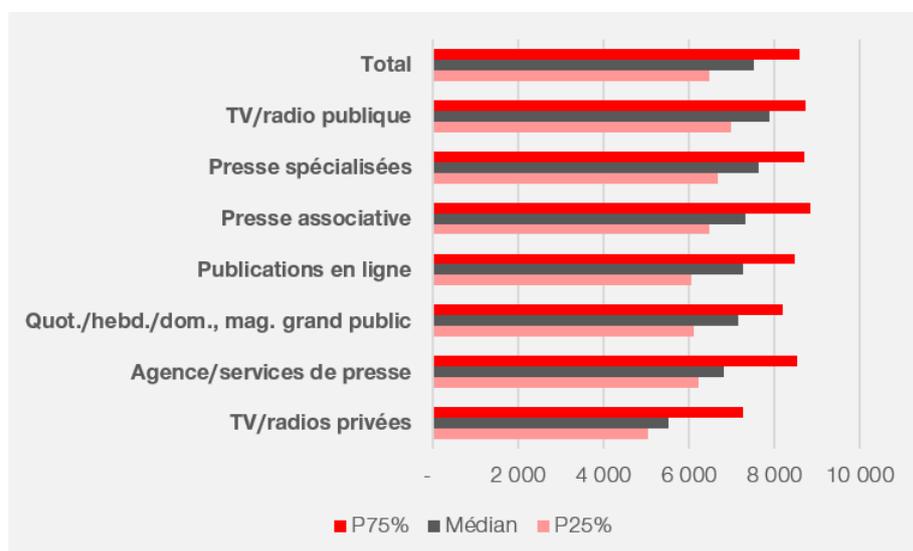


2.4 Différences salariales selon le type de média

La différence de salaires selon le type de média est frappante. Avec 7900 francs, le salaire médian de la SSR est le plus élevé, suivi par celui de la presse spécialisée, avec 7633 francs. Les médias en ligne affichent un salaire médian de 7279 francs, presque le même que dans la presse associative (7333 francs). Dans la presse écrite, le salaire médian est de 7143 francs. Les chaînes de radio et TV privées arrivent loin derrière, avec seulement 5526 francs. Leurs journalistes employé-e-s sont en moyenne quatre ans plus jeunes que celles et ceux de la SSR, du moins en ce qui concerne les participant-e-s à l'enquête, mais cela ne suffit pas à expliquer cet énorme écart salarial.

Il n'est pas possible de comparer les salaires 2006 et 2020 selon le type de média, car en 2020, les « indépendant-e-s » ont pu donner des réponses multiples sur les produits pour lesquels ils et elles ont travaillé. Les indications relatives aux revenus n'ont donc pas pu être attribuées aux différents médias. Le graphique suivant illustre donc uniquement les différences salariales entre les « employé-e-s » de médias.

Graphique 5 : Répartition des salaires selon le média, seulement journalistes employé-e-s

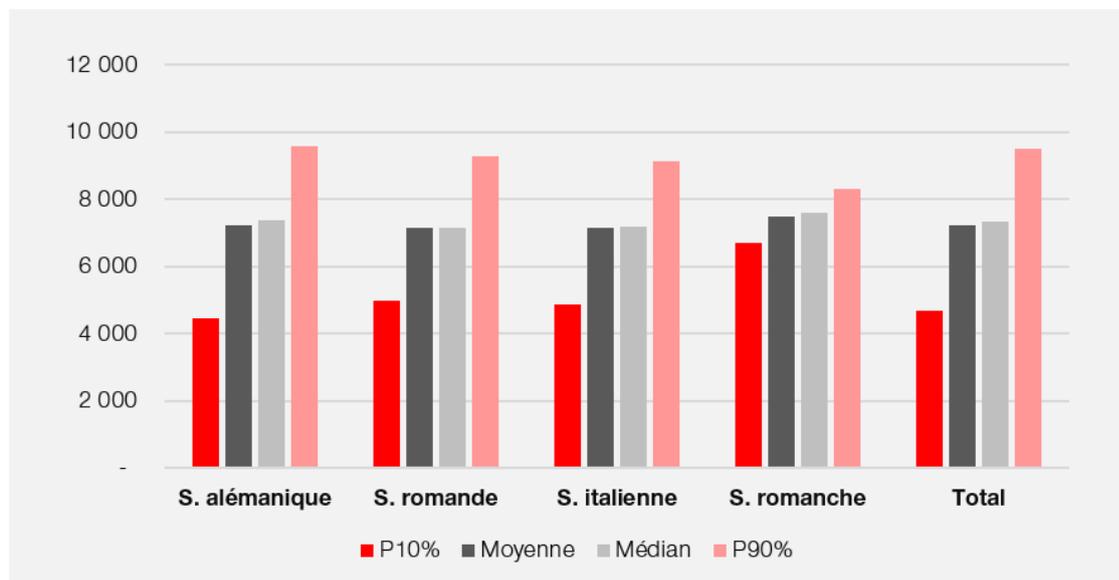


Un tiers des journalistes employé-e-s de la presse écrite indique dans le questionnaire toucher le même salaire depuis cinq ans. On observe la même tendance à la TV et à la radio publiques, dans les agences de presse et les services de presse, ainsi que dans les publications spécialisées. Cependant, un quart des journalistes employé-e-s de la presse écrite a bénéficié d'une forte hausse de salaire (plus de 10 %) au cours des cinq dernières années. Des hausses du même ordre de grandeur n'ont été constatées que pour les « employé-e-s » des TV et radios privées et des médias en ligne.

2.5 La région et la portée du média sont-elles déterminantes pour les salaires ?

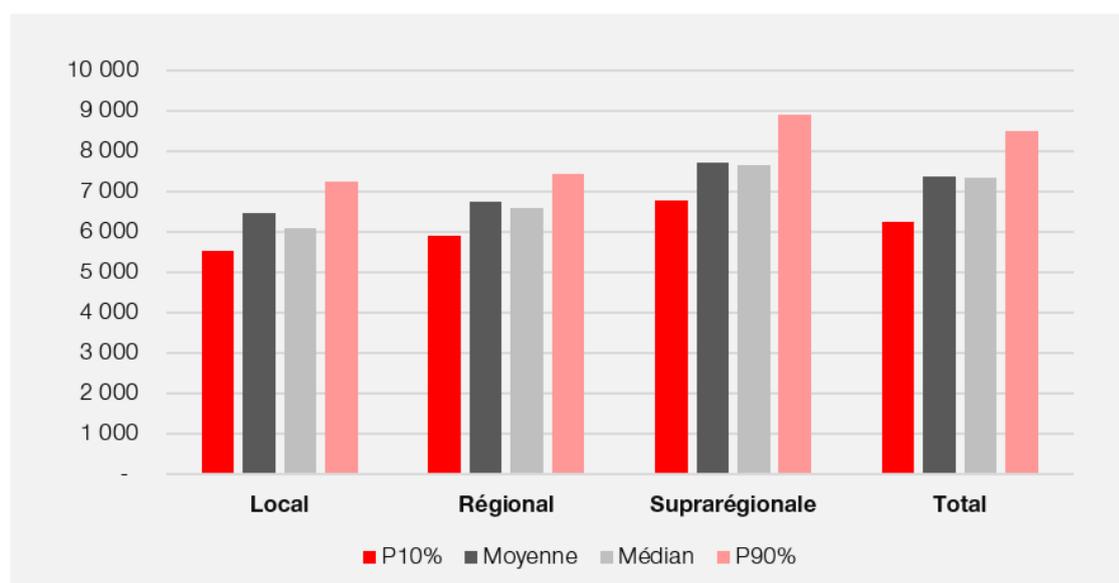
L'enquête de 2006 mettait en évidence d'importants écarts salariaux selon les régions. Les salaires médians les plus élevés étaient de 7644, 7429 et de 7400 francs dans le canton de Zurich, à Bâle-Ville et dans les cantons de Vaud et de Genève. Le Tessin était en queue de peloton avec 6193 francs. Aujourd'hui, il n'y a plus que quatre grandes entreprises de médias déterminantes sur le marché suisse, en plus de la SSR. Le système de pages communes et les rédactions centralisées ont remplacé la multiplicité des rédactions régionales. Il est possible que cette évolution se reflète aussi sur un niveau régional des salaires. C'est pourquoi nous n'avons plus posé la question du rattachement cantonal d'un média, mais plutôt de la région dans laquelle les journalistes (aussi les « libres ») travaillent. On constate que les écarts salariaux entre les régions linguistiques ne sont plus importants : environ 200 francs pour les salaires médians, et tout juste 100 francs si l'on considère le salaire moyen. Par contre, les différences sont plus importantes dans le 10^e percentile inférieur et le 10^e percentile supérieur : en Suisse alémanique, le 10^e percentile gagne 500 francs de moins qu'en Suisse romande et les 10 % les mieux payés touchent 400 francs de plus que celles et ceux de Suisse italienne. Pour les très bas salaires, les conséquences de l'absence de CTT pour la presse écrite en Suisse alémanique et au Tessin sont une nouvelle fois évidentes. Comme déjà mentionné, la Suisse romande connaît un salaire minimum négocié par les partenaires sociaux pour les « employé-e-s » fixes et les « libres », ainsi qu'une échelle salariale basée sur les années d'expérience.

Graphique 6 : Répartition des salaires par région linguistique



Les écarts se révèlent nettement plus importants lorsque l'on considère les salaires en fonction de la portée d'un média. Nous devons là aussi nous restreindre aux données concernant les « employé-e-s » fixes puisque les « libres » travaillent pour des médias très différents. Le nombre de réponses est dès lors plus petit et les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Graphique 7 : Répartition des salaires selon la portée du média



2.6 Bons salaires garantis : les journalistes de la presse spécialisée

En termes de rémunération, les journalistes spécialisés se retrouvent au sommet de l'échelle. Et pas uniquement les journalistes employés par des publications spécialisées, mais aussi les journalistes indépendants qui travaillent pour elles. En 2006 déjà, il apparaissait que le salaire médian le plus

élevé, soit 7625 francs, se trouvait dans la presse spécialisée, ce qui veut dire que la moitié des journalistes travaillant dans ou pour ces publications gagnait plus de 7625 francs. Et c'était le seul groupe professionnel dans lequel les 10 % les mieux payés touchaient un salaire brut supérieur à 10 000 francs.

Dans les TV ou radios publiques, le salaire médian est certes plus élevé, mais dès le 75^e percentile, les salaires se rejoignent. En 2020 aussi, ce sont les 10 % les mieux payés de la presse spécialisée qui touchent des salaires dépassant les 10 000 francs. Leur nombre est certes restreint, mais on retrouve la même situation pour le salaire moyen : il est de 7956 francs, soit plus élevé que dans tous les autres types de médias. Voir aussi Annexe, Tableau E.

3 Situation économique des journalistes indépendants

Les journalistes indépendants doivent faire face à une chute drastique de leurs revenus. C'est ce que savent les fédérations étant donné les conseils qui leur sont demandés par leurs membres et les négociations qu'elles mènent avec les employeurs et employeuses. C'est aussi ce que montre la comparaison avec l'enquête de 2006. À l'époque, le salaire médian de notre échantillon d'« indépendant-e-s » était de 6978 francs. En 2020, il n'est plus que de 5600 francs. La moitié d'entre elles et eux gagne ainsi plus que 5600 francs **bruts**, soit plus de 1000 francs de moins que selon les résultats de 2006, un écart qui ne peut pas s'expliquer uniquement par la formulation légèrement différente du questionnaire de 2020 sur ce point (comme décrit dans le chapitre 2). Même en regardant les percentiles, on voit bien les différences par rapport à 2006. Alors que les revenus inférieurs du 25^e percentile étaient encore inférieurs à 5036 francs il y a 14 ans, ils sont tombés aujourd'hui sous la barre des 4000 francs. Pour rappel : nous parlons ici de gains bruts, à savoir le chiffre d'affaire mensuel moins les frais d'infrastructure. En revanche, les cotisations aux assurances sociales et les autres frais éventuels ne sont pas encore déduits.

Près de deux tiers (62,5 %) des journalistes libres indiquent aujourd'hui ne plus calculer leurs honoraires sur la base d'un tarif journalier défini. En 2006, c'était pourtant encore souvent la norme en Suisse alémanique et au Tessin, sous l'effet protecteur prolongé de la CCT de la presse écrite en vigueur jusqu'en 2004. Aujourd'hui, à peine un-e « libre » sur cinq seulement peut facturer ses heures effectives. La grande majorité (78,8 %) doit se contenter d'un forfait convenu à l'avance. S'il ou elle a besoin de plus de temps que prévu, c'est à ses frais.

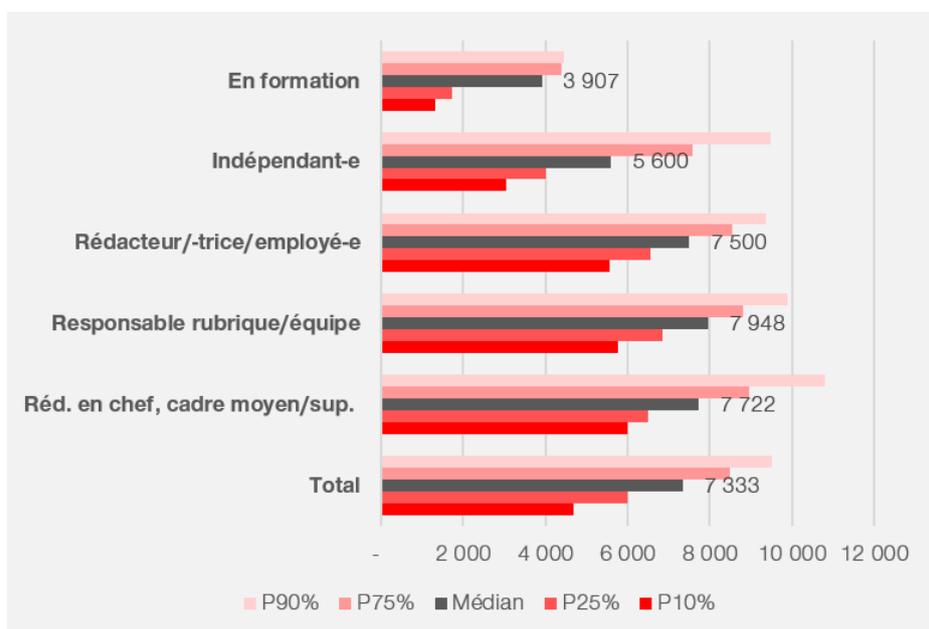
Pour un peu plus de la moitié des « libres », les frais ne sont pas remboursés. Le questionnaire posait la question des frais de déplacement et de nuitées ainsi que de repas lors des mandats. Enfin, seul un-e « libre » sur dix peut facturer une part de ses frais d'infrastructure.

3.1 Salaires mensuels bruts standardisés et position professionnelle en 2020

Malgré un questionnaire différencié, un certain flou demeure dans la comparaison entre les salaires mensuels des « employé-e-s » fixes et les gains mensuels des « indépendant-e-s ». Pour le premier groupe, on a demandé le salaire brut et, pour le second, le chiffre d'affaires moins les frais d'infrastructure, mais avant déduction des cotisations sociales. Le questionnaire complet se trouve en annexe du présent rapport (questions 17 pour les « employé-e-s », 24 et 27 pour les « libres »).

Même en restant très prudent, on constate que le fossé entre les journalistes employé-e-s et les « indépendant-e-s » est considérable. Aujourd'hui, la moitié des journalistes employé-e-s **sans** fonction de cadre gagne plus de 7500 francs. Chez les « indépendant-e-s », le salaire médian est de 5600 francs, soit inférieur de presque 1000 francs à la moyenne suisse, toutes branches confondues, et de presque 2000 francs à celui des « employé-e-s ». L'écart entre ceux-ci et les « indépendant-e-s » est encore plus marqué dans les bas salaires, aux 25^e et 10^e percentiles : ici, la différence est même de 2500 francs. En comparaison, l'écart de 448 francs concernant le salaire médian des journalistes sans fonction de cadre et des responsables de rubrique paraît précisément minime.

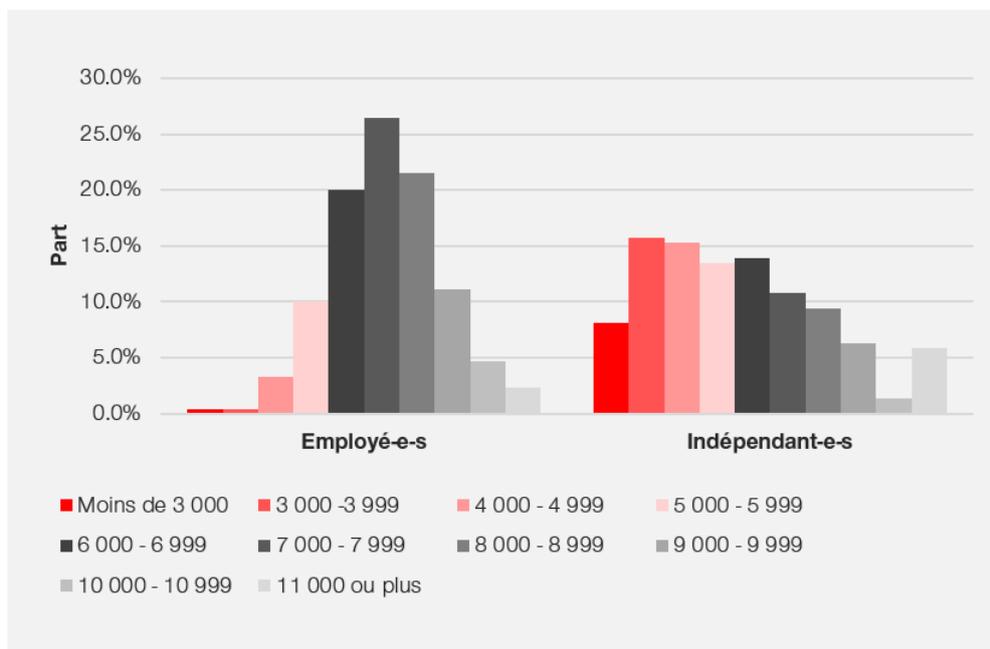
Graphique 8 : Répartition des salaires selon la position professionnelle



L'âge et l'expérience professionnelle ne peuvent pas expliquer approximativement cette grande différence de revenu entre les « indépendant-e-s » et les « employé-e-s ». Dans notre échantillonnage, ces deux groupes sont en effet étonnamment homogènes : un quart de chaque groupe est âgé de 40 à 49 ans, 30,7 % des « indépendant-e-s » et 28,4 % des « employé-e-s » sont dans la tranche d'âge des 50-59 ans. Le niveau de formation est lui aussi très homogène : 14,9 % des « indépendant-e-s » et 11,9 % des « employé-e-s » ont un diplôme de degré tertiaire, 45,8 % des « indépendant-e-s » et 53,5 % des « employé-e-s » un diplôme universitaire ; 12,2 % des « indépendant-e-s » et 10,2 % des « employé-e-s » ont fait un apprentissage. Voir aussi Annexe, Tableaux F et G.

Les données et le tableau suivants montrent à quel point la situation économique des journalistes libres est devenue précaire : un-e sur trois ne dispose que d'un revenu brut qui se situe entre 3000 et 4999 francs et seule une minorité (17 %) gagne plus de 8000 francs (dans la mesure où ces montants sont extrapolés sur un emploi à plein temps). En guise de comparaison, près de la moitié des journalistes employés touche un salaire mensuel entre 6000 à 7999 francs. Et un-e sur cinq gagne entre 8000 – 8999 francs bruts.

Graphique 9 : Répartition des revenus des employé-e-s et des indépendant-e-s



À noter que plus de la moitié des indépendant-e-s interrogés, toutes classes d'âge confondues (de 20 ans jusqu'aux classes d'âge à la retraite) a indiqué avoir un revenu supplémentaire en dehors de la branche des médias, ce qui est aussi un indice éloquent de la situation précaire de cette catégorie professionnelle. Voir aussi Annexe, Tableau H.

4 Salaire et statut professionnel : la situation des femmes journalistes

Avec 42 % de femmes et 57 % d'hommes (1 % des personnes interrogées – soit 11 personnes – ne donne pas d'indication), notre échantillonnage reflète assez fidèlement la réalité du marché du travail dans le domaine des médias. Il permet donc de tirer des conclusions représentatives concernant la réalité professionnelle des femmes journalistes.

Les femmes ayant participé à notre enquête ont en moyenne 3,5 ans de moins que leurs collègues masculins ainsi que quatre ans de moins d'expérience professionnelle. Leur niveau de formation est plus élevé que celui des hommes : 57,3 % ont un diplôme universitaire contre 44,2 % des hommes. Et 15 % des femmes ont un diplôme de degré tertiaire (HES) contre 12,4 % des hommes.

Il n'y a aucune différence concernant l'assujettissement au champ d'application d'une CCT, ni d'ailleurs en ce qui a trait aux primes ou bonus : la majorité n'en touche pas. Seul un petit pourcentage a un salaire qui varie en fonction de l'évaluation de la performance (11 femmes et 17 hommes). Quant au 13^e salaire, 88,5 % des femmes employées et 84 % des hommes employés en reçoivent un.

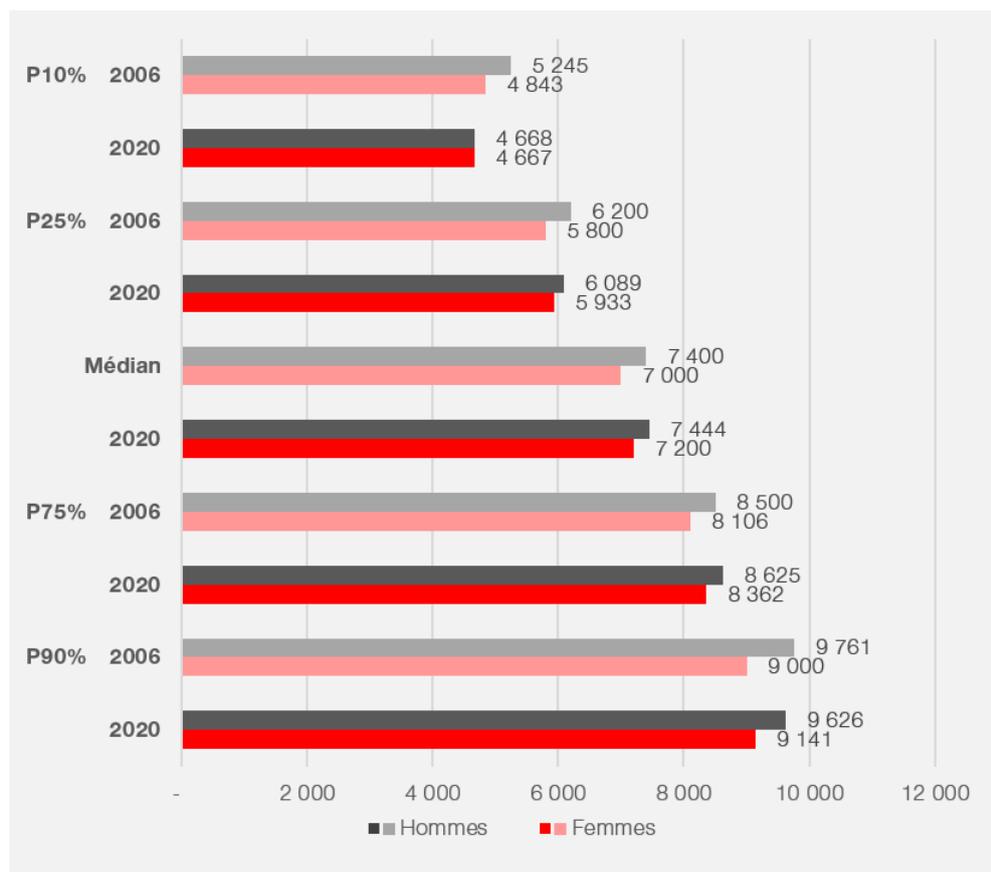
Il n'y a pas non plus de différence significative concernant la mobilité professionnelle : 42,9 % des femmes et 40,4 % des hommes ont changé de place de travail au cours des cinq dernières années.

Une majorité des journalistes femmes employées, soit 75,2 %, travaille à temps partiel. C'est plus que la moyenne suisse pour l'ensemble des professions (59 % des femmes travaillaient à temps partiel en 2019). Chez les hommes, c'est le cas de 48,9 % des « employé-e-s ». On pourrait presque parler d'eux comme les pionniers d'une nouvelle conception masculine du travail rémunéré, puisque la moyenne suisse est ici de seulement 18 % !

4.1 Écarts de salaire : tout va mieux en 2020 ?

Le salaire médian des journalistes est actuellement de 7444 francs chez les hommes et de 7200 francs chez les femmes. Lors de l'enquête 2006, il était de 7400 francs chez les hommes et de 7000 francs chez les femmes. Dans les salaires inférieurs (25^e percentile) l'écart constaté en 2020 est de 150 francs alors qu'il était de 400 francs en 2006. Dans les salaires supérieurs (75^e percentile) la différence est aujourd'hui de 260 francs, contre 400 francs en 2006. À première vue, l'écart s'est réduit, même si, extrapolé sur un salaire annuel, il représente toujours entre 1900 et 3100 francs.

Graphique 10 : Répartition des salaires selon le sexe, comparaison 2006/2020

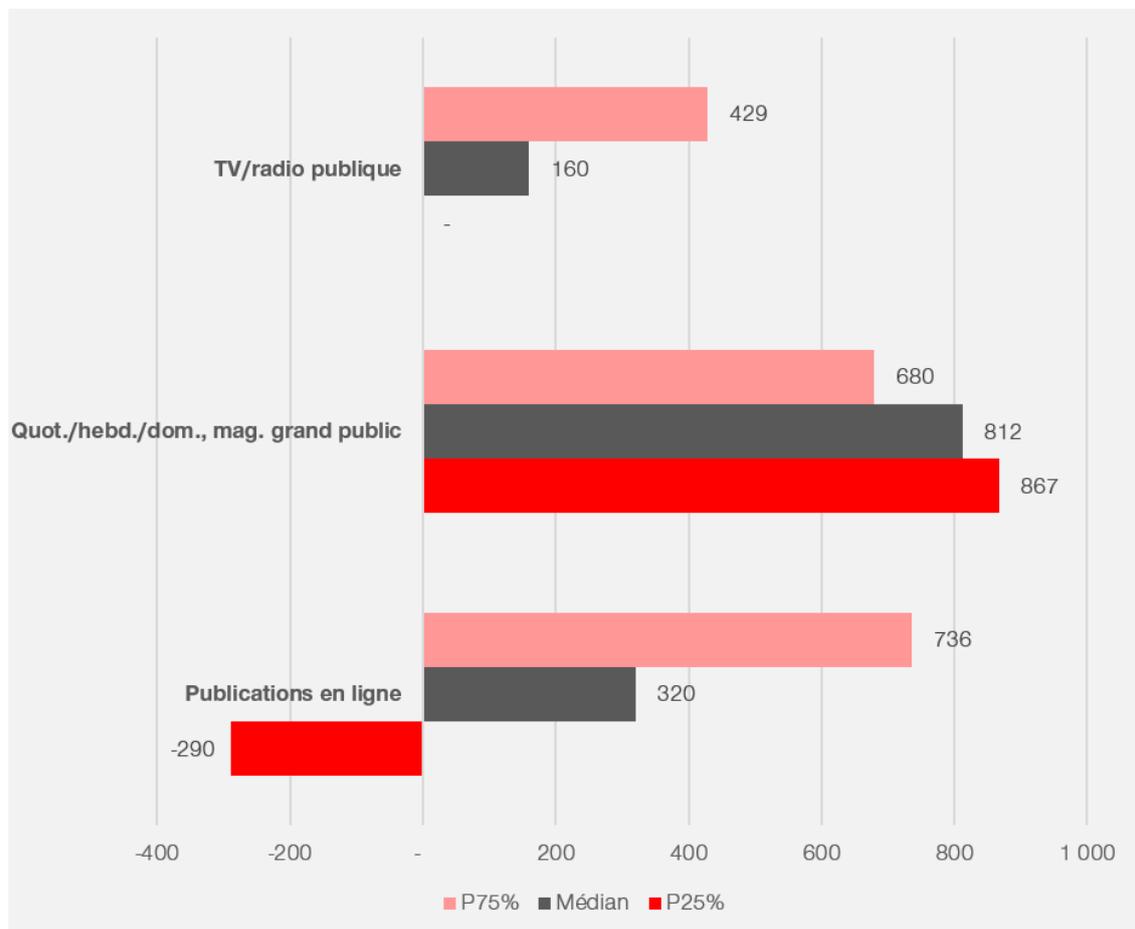


La situation est très différente si l'on considère uniquement les salaires des femmes et des hommes employés (sans les « libres ») : l'écart est alors de 400 francs par mois, tant pour le salaire médian que dans le 25^e percentile inférieur et le 75^e percentile supérieur. Cette différence se vérifie aussi pour le salaire moyen : dans le 10^e percentile supérieur, elle est même de bien 600 francs. Voir aussi Annexe, Tableau I.

Les différences salariales entre femmes et hommes employés selon le type de média sont à souligner. Pour rappel, les « indépendant-e-s » ne sont pas pris en compte dans ce calcul puisqu'elles et ils ont pu donner des réponses multiples. Dans la presse écrite, le salaire médian et le 25^e percentile inférieur indiquent un écart de 800 francs ; dans le 75^e percentile supérieur, il est de 700 francs.

Seule la SSR connaît des petits écarts salariaux entre femmes et hommes : 160 francs pour le salaire médian, aucune différence dans le 25^e percentile inférieur. Ce n'est que dans les salaires supérieurs que l'écart se creuse. Explication : la CCT définit un salaire minimum et maximum pour chaque fonction, mais pas une évolution précise à l'intérieur de cette fourchette. C'est la preuve que même avec une CCT, un système salarial mal défini engendre des inégalités. Cependant, le fait que la SSR prenne part au Dialogue sur l'égalité des salaires (le projet a pris fin en 2014) a certainement eu une incidence positive. L'effet régulateur d'une CCT fait par contre défaut dans la plus grande partie de la presse écrite et de ses produits en ligne ainsi que dans la plupart des médias électroniques.

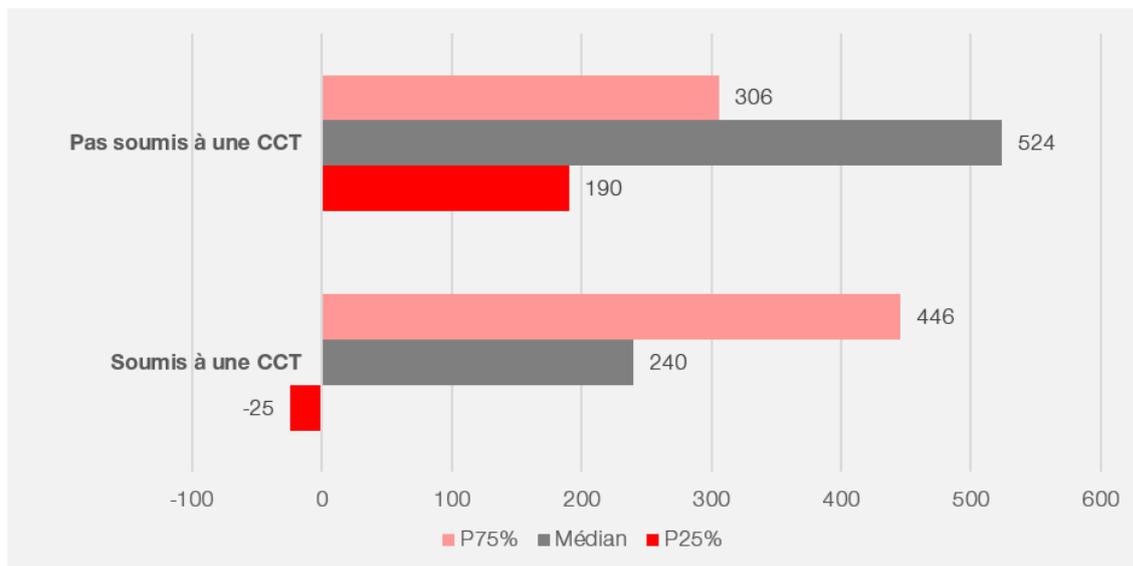
Graphique 11 : Différences de salaire entre les sexes, selon le média et par percentile, en francs



(valeurs positives = plus de salaire pour les hommes ; valeurs négatives = plus de salaire pour les femmes)

Les différences salariales liées au sexe sont moindres lorsque les salaires sont définis dans le cadre d'un partenariat social, comme l'illustre très bien le graphique 12 ci-dessous.

Graphique 12 : Différences de salaire entre les sexes, selon soumission ou non à une CCT et par percentile, en francs



(valeurs positives = plus de salaire pour les hommes ; valeurs négatives = plus de salaire pour les femmes)

La comparaison des gains mensuels des « indépendant-e-s » donne un résultat intéressant : la moitié des femmes indépendantes ont un revenu mensuel brut supérieur à celui de leurs confrères. Voir aussi Annexe, Tableau J.

Cela peut s'expliquer par une pyramide des âges différente, du moins partiellement : 13,8 % des « indépendant-e-s » ayant participé à l'enquête ont 60 ans et plus. Les « indépendantes » ne sont que 8,6 % dans cette tranche d'âge, les hommes 17,6 %. Ce qui veut dire que davantage d'« indépendants » âgés ont participé à l'enquête et qu'ils ont probablement indiqué un revenu mensuel (relativement bas) d'une activité journalistique qu'ils ont touché en plus de leur rente de vieillesse. Ces gains se répercutent alors statistiquement sur les revenus de l'ensemble des journalistes libres masculins. Cette hypothèse est renforcée par le fait que 62,4 % des « indépendants » indiquent un revenu supplémentaire extérieur au domaine des médias, contre 50 % pour les « indépendantes ». Voir aussi Annexe, Tableau K.

4.2 Activité et position professionnelle des femmes journalistes

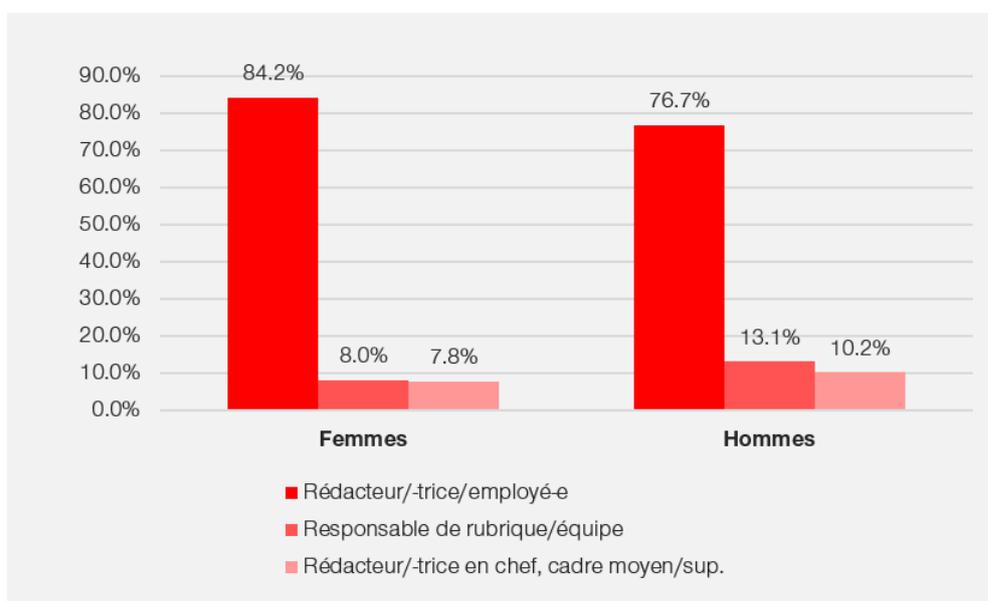
La majorité (66 %) des femmes travaillant dans les médias étudiés sont des journalistes, 75 femmes font partie de la rédaction technique, 34 travaillent comme rédactrices web et vidéo, 12 sont photographes et vidéojournalistes et deux travaillent comme camerawomen.

La plupart d'entre elles ont un emploi fixe, une petite part (7,6 %) travaillant en tant qu'« indépendantes », contre 12 % chez les hommes.

Les chances de promotion, respectivement la représentation des femmes et des hommes dans les positions dirigeantes, sont inégales sur le marché du travail suisse. La branche des médias ne fait pas figure d'exception : seules 8 % des femmes ayant participé à l'enquête dirigent une rubrique ou une équipe, contre 13,1 % chez les hommes. Et seulement 7,8 % des femmes sont rédactrices en chef ou cadres intermédiaires, contre 10,2 % chez les hommes. Pour l'ensemble de la Suisse et des professions, ces chiffres sont plus élevés pour les deux sexes : selon l'OFS, en 2019, la proportion

de femmes parmi les « employé-e-s » ayant une fonction de cheffe (c'est-à-dire comparable à la direction d'une rubrique ou d'une équipe) est de 17,4 %, et celle des hommes de 24,6 %¹⁰.

Graphique 13 : Répartition des journalistes selon la position professionnelle et le sexe



¹⁰ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/activite-professionnelle/situation-profession.html>

5 La branche des médias en crise : comment se portent les journalistes ?

Le dernier tiers du questionnaire contenait des questions sur la santé des journalistes, leur situation au travail et leurs perspectives professionnelles. Ces données sont tirées de l'ESS, qui est menée tous les cinq ans, la dernière fois en 2017. Il s'agit de la toute première enquête aussi spécifique réalisée sur les professionnel-le-s des médias. Les associations de médias ne savaient pas à l'avance comment ceux-ci allaient réagir, s'ils et elles seraient prêts à répondre à des questions aussi personnelles. C'est pourquoi le questionnaire a également été conçu de manière à ce qu'elles et ils puissent terminer l'enquête avant d'entamer ce groupe de questions.

Ce pari peut être considéré comme réussi : une majorité écrasante des personnes ayant répondu, soit 1087 sur un total de 1190, a été d'accord de répondre aussi à ces questions : 810 « employé-e-s », 261 « libres » ainsi que 16 personnes en formation. Les réponses peuvent donc être considérées comme représentatives de la branche, et il est possible aussi d'évaluer séparément les différents groupes professionnels et secteurs de la branche.

Les questions portaient sur le stress, la pression du temps, le rythme de travail et sur le travail pendant le temps libre ou en cas de maladie. Les participant-e-s ont également été interrogés sur leurs expériences au travail en matière de harcèlement et de menaces ainsi que sur la discrimination fondée sur l'âge, la nationalité et l'origine ethnique. Nous avons demandé si les journalistes avaient des craintes concernant leur emploi et comment elles ou ils évalueraient leurs chances sur le marché du travail, ainsi que si elles ou ils apprécient leur activité professionnelle et reçoivent des commentaires positifs.

5.1 Stress, cadence, pression des délais

À la question « *Dans quelle mesure vous sentez-vous en état de maîtriser votre stress au travail ?* », il y avait quatre réponses à choix : *entièrement, assez bien, plutôt mal, pas du tout*. « Indépendant-e-s », « employé-e-s », responsables de rubrique et rédacteurs ou rédactrices en chef (cadres supérieurs) estiment à quelques variations près de la même manière leur résistance au stress. Au total, près d'un quart (23 %) se considère *entièrement* en état de maîtriser son stress, 2 personnes sur 3 (65 %) *assez bien* et un peu plus d'une personne sur dix *plutôt mal*.

Les réponses données par les personnes en formation sont différentes, ce qui est lié à leur situation spécifique : seule la moitié des stagiaires se sent assez capable de faire face au stress, tandis que 37,5 % pensent qu'ils y arrivent plutôt mal. Compte tenu du petit nombre de cas parmi les personnes en formation, ces résultats doivent cependant être traités avec prudence. Voir aussi Annexe, Tableau L.

À la question *À quelle fréquence votre travail nécessite des cadences de travail élevées*, les participant-e-s devaient répondre par une des cinq propositions suivantes : *tout le temps ou presque tout le temps, environ trois quarts du temps, environ la moitié du temps, environ le quart du temps et jamais ou presque jamais*.

Parmi les personnes interrogées, 14,5 % déclarent être soumises *tout le temps ou presque tout le temps* à une cadence de travail élevée et plus de 20 % confirment être soumises à une pression permanente sur les délais. Les « libres » disposent d'une marge de manœuvre un peu plus importante en termes de rythme de travail, avec seulement un-e sur dix répondant « *tout le temps* » ou

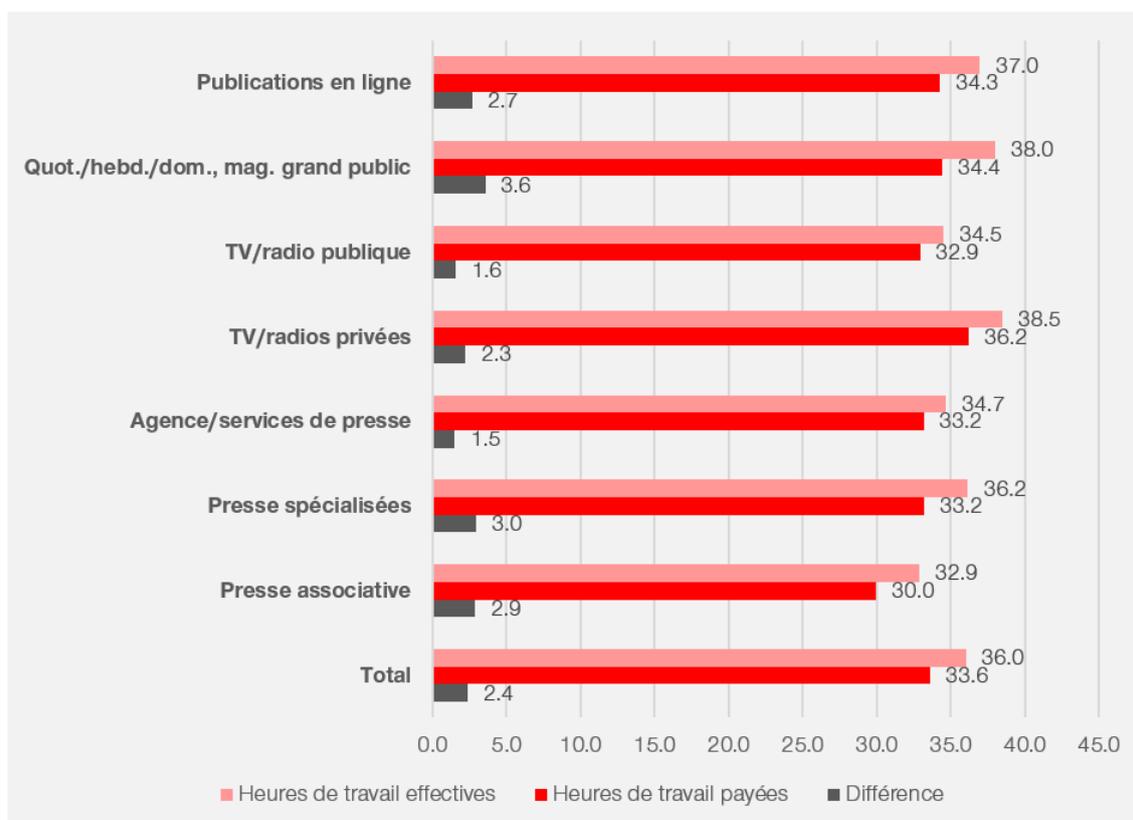
« *presque tout le temps* », alors que pour les « employé-e-s » avec fonctions dirigeantes, c'est la réalité dans 25,6 % (responsables de rubrique ou d'équipe), respectivement 22,5 % des cas. Mais un peu plus d'un tiers de tous les journalistes estime que le rythme de travail est élevé pendant *environ trois quarts du temps*. Voir aussi Annexe, Tableau M.

Comme pour la cadence de travail, la question de la pression des délais a été posée. C'est même un point qui est considéré comme une caractéristique inhérente à la profession. Un cinquième des personnes interrogées a confirmé que la pression était élevée *tout le temps ou presque tout le temps* (21,1 %) et un tiers qu'elle était élevée *environ trois quarts du temps*. Voir aussi Annexe, Tableau N.

5.2 Qu'en est-il des horaires de travail ?

Interrogés sur le temps de travail rémunéré et le temps de travail effectif, la totalité des « employé-e-s », quelle que soit leur position professionnelle, déclare travailler en moyenne 2,4 heures de plus par semaine qu'elles et ils ne sont payés. Cette différence est la plus marquée dans la presse écrite et ses produits en ligne, avec 3,6 heures de plus. Les chiffres se réfèrent aux heures de travail respectives convenues par contrat et ne sont pas convertis en une charge de travail complète.

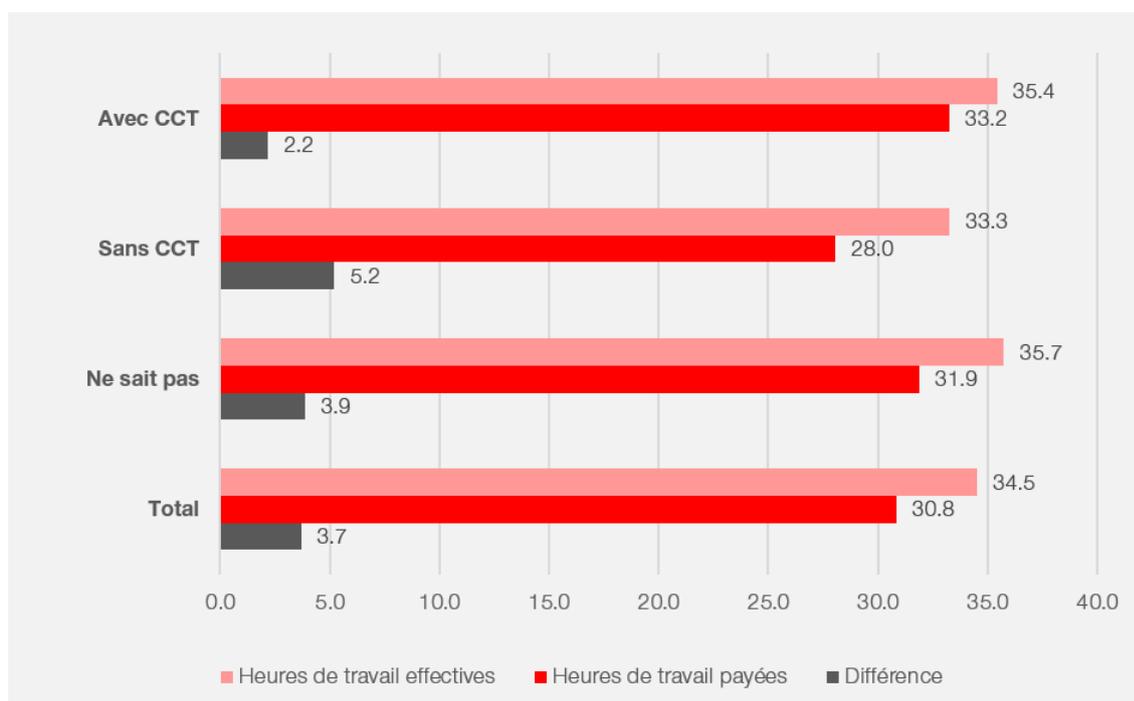
Graphique 14: Heures de travail payées et effectivement fournies, par semaine, moyenne selon le média



Les différences ne semblent à première vue pas dramatiques. Toutefois, il convient de souligner que la majorité des femmes et près de la moitié des hommes qui ont participé à l'enquête travaillent à temps partiel. Ainsi, les heures de travail non rémunérées s'additionnent rapidement pour atteindre deux jours ou plus par mois.

Là aussi, il existe des différences évidentes lorsque les rapports de travail sont régis par une CCT : le temps de travail rémunéré et le temps de travail effectif sont bien plus en adéquation. Avec la protection d'une CCT, la différence entre temps de travail rémunéré et temps de travail effectif n'est que de 2,2 heures par semaine, alors que sans CCT, elle est de 5,3 heures par semaine. Pour les journalistes qui ne savent pas si une CCT s'applique à eux, la différence est de 3,8 heures par semaine.

Graphique 15 : Heures de travail payées et effectivement fournies, par semaine, selon soumission ou non à une CCT

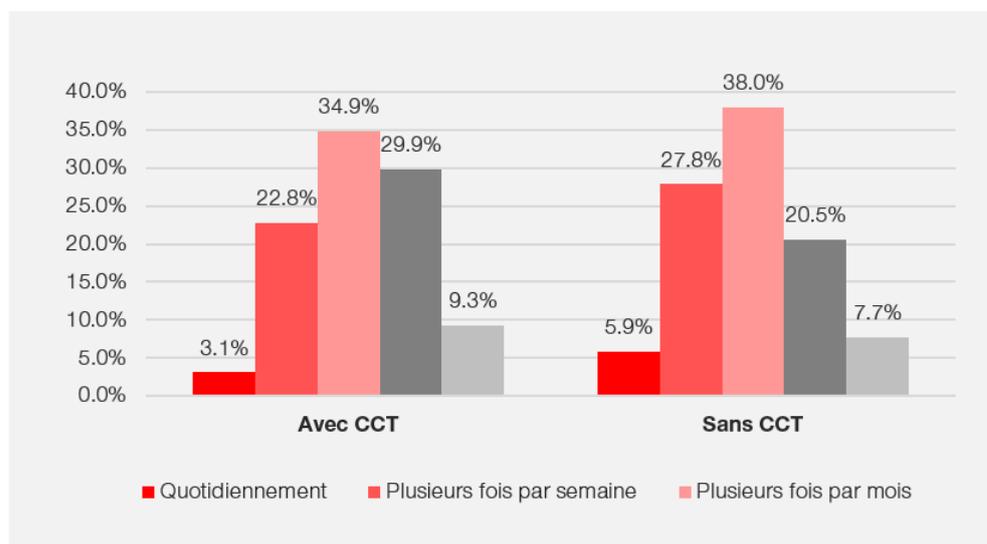


Le travail pendant le temps libre semble très courant. À la question « *Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous travaillé durant votre temps libre pour répondre aux exigences de votre travail ?* », cinq réponses étaient possibles : *chaque jour, plusieurs fois par semaine, plusieurs fois par mois, moins souvent, jamais*.

Les « indépendant-e-s » affirment travailler pendant leur temps libre, mais les « employé-e-s » aussi : 25,4 % des personnes sondées ont travaillé *plusieurs fois par semaine* pendant leur temps libre au cours des 12 derniers mois, 37 % *plusieurs fois par mois*. Voir aussi Annexe, Tableau O.

Là aussi, on peut constater que les journalistes soumis à une CCT peuvent davantage compter sur le fait que leur temps libre reste bel et bien du temps libre.

Graphique 16 : Travail pendant le temps libre, répartition des journalistes, selon soumission ou non à une CCT



Question posée : Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous travaillé durant votre temps libre pour répondre aux exigences de votre travail ?

Il a en outre été demandé aux journalistes employé-e-s si le temps de travail dans l'entreprise était enregistré et s'il correspondait aux heures effectivement travaillées.

Plus de la moitié des « employé-e-s » sans fonction de cadre (59,8 %) et des responsables de rubrique ou d'équipe (57,3 %) enregistrent leurs heures de travail, comme 42,5 % des rédacteurs et rédactrices en chef et des cadres moyens et supérieurs. Cependant, un cinquième d'entre elles et eux précisent que cela ne correspond pas au temps de travail effectif. Parmi les « employé-e-s » en formation, c'est même le cas d'une personne sur quatre. Voir aussi Annexe, Tableau P.

Un tiers (33,5 %) des journalistes, « employés » comme « indépendants », a travaillé au cours 12 derniers mois tout en étant malade. Ce chiffre est légèrement plus élevé chez les « indépendant-e-s » (37,3 %) et les personnes en formation (37,5 %). Voir aussi Annexe, Tableau Q.

5.3 Préoccupations existentielles et perspectives professionnelles peu réjouissantes

Les journalistes libres sont les plus inquiets quant à leur existence professionnelle, ce qui peut bien s'expliquer, pour la grande majorité, par les restructurations permanentes et les mesures d'économies dans les rédactions. Près de 60 % des « libres » disent avoir peur de perdre leurs mandats, tandis que 6,9 % seulement ne s'inquiètent pas du tout. Mais chez les « employé-e-s » aussi, un quart craint de perdre son emploi. Ces chiffres sont très élevés par rapport aux résultats de l'ESS : en 2017, 16 % des personnes interrogées (une sur six) ont déclaré avoir peur de perdre leur emploi¹¹.

L'évaluation des perspectives professionnelles est également dramatique. Plus de 80 % des « libres » estiment qu'il sera *très difficile* ou *plutôt difficile* d'obtenir à l'avenir des mandats équivalents. Même parmi les « employé-e-s », plus de 90 % ne pensent pas avoir de bonnes chances de trouver un emploi équivalent. Le résultat n'est que légèrement meilleur pour le personnel avec des fonctions de cadre.

¹¹ OFS, 2019. Premiers résultats de l'Enquête suisse sur la santé : <https://www.swissstats.bfs.admin.ch/collection/ch.admin.bfs.swissstat.fr.issue19142131707/article/issue19142131707-01>

Tableau 2 : Peur de perdre l'emploi / les mandats, selon position professionnelle

	Oui, beaucoup	Oui, passablement	Non, pas tellement	Non, pas du tout	Nombre tot.
En formation	0.0%	37.5%	43.8%	18.8%	16
Indépendant-e	20.7%	37.9%	34.5%	6.9%	261
Rédacteur/-trice/employé-e	5.2%	23.5%	56.6%	14.7%	648
Responsable rubrique/équipe	2.3%	16.3%	58.1%	23.3%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	5.5%	24.7%	46.6%	23.3%	73
Total	8.7%	26.7%	50.6%	14.1%	1 084

Question posée : Craignez-vous de perdre votre emploi actuel / vos mandats ?

Tableau 3 : Perte de l'emploi / des mandats, évaluation des perspectives, selon statut professionnel

	Très facilement	Plutôt facilement	Plutôt difficilement	Très difficilement	Nombre tot.
En formation	0.0%	18.8%	56.3%	25.0%	16
Indépendant-e	1.9%	12.0%	47.5%	38.6%	259
Rédacteur/-trice/employé-e	0.5%	7.0%	41.4%	51.2%	647
Responsable rubrique/équipe	1.2%	10.5%	43.0%	45.3%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	4.1%	9.6%	42.5%	43.8%	73
Total	1.1%	8.8%	43.3%	46.8%	1 081

Question posée : Si vous perdiez votre poste actuel / vos mandats actuels, pourriez-vous retrouver facilement ou difficilement un poste / des mandats comparable(s) ?

Si l'on prend les différents types de médias, on peut voir que ce sont les personnes qui travaillent dans la presse associative qui ont le moins de craintes : 30,8 % n'ont *pas peur du tout* de perdre leur emploi. Une confiance qu'on ne retrouve que chez les « employé-e-s » des stations de radio privées. À la SSR (radio), 68,5 % des « employé-e-s » n'ont *pas tellement* peur de perdre leur emploi actuel. En revanche, les craintes des « employé-e-s » d'agence de presse ou de services de presses sont assez fortes : 36,4 % d'entre elles et eux partagent cette préoccupation.

Tableau 4 : Peur de perdre l'emploi / les mandats, selon le média

	Oui, beaucoup	Oui, passablement	Non, pas tellement	Non, pas du tout	Nombre tot.
Publications en ligne	7.6%	16.5%	53.2%	22.8%	79
Quotidien	7.4%	29.5%	53.0%	10.1%	149
Hebdomadaire / journal dominical	4.3%	26.1%	54.3%	15.2%	46
TV publique	6.1%	23.8%	52.8%	17.3%	214
TV privée	0.0%	23.5%	64.7%	11.8%	17
Radio publique	1.3%	16.8%	68.5%	13.4%	149
Radio privée	0.0%	12.9%	58.1%	29.0%	31
Agence / service de presse	6.1%	36.4%	42.4%	15.2%	33
Magazine grand public	0.0%	18.2%	68.2%	13.6%	22
Magazine spécialisé	5.3%	28.1%	47.4%	19.3%	57
Presse associative	3.8%	19.2%	46.2%	30.8%	26
Total	4.9%	23.1%	55.7%	16.4%	823

Question posée : Craignez-vous de perdre votre emploi actuel / vos mandats ?

Dans tous les types de médias, les « employé-e-s » considèrent qu'il est *plutôt difficile*, voire *très difficile*, de trouver un emploi équivalent. Dans le cas des radios et TV privées et des revues spécialisées, cette évaluation pessimiste se situe à un niveau élevé, à environ 80 %. Pour tous les autres types de médias, elle dépasse même 90 %.

Tableau 5 : Perte de l'emploi / des mandats, évaluation des perspectives, selon le média

	Très facilement	Plutôt facilement	Plutôt difficilement	Très difficilement	Nombre tot.
Publications en ligne	1.3%	7.6%	41.8%	49.4%	79
Quotidien	0.0%	8.0%	50.0%	42.0%	150
Hebdomadaire / journal dominical	0.0%	8.7%	41.3%	50.0%	46
TV publique	1.4%	6.6%	32.9%	59.2%	213
TV privée	5.9%	0.0%	52.9%	41.2%	17
Radio publique	0.7%	6.1%	41.2%	52.0%	148
Radio privée	0.0%	19.4%	61.3%	19.4%	31
Agence / service de presse	0.0%	6.1%	42.4%	51.5%	33
Magazine grand public	0.0%	9.1%	36.4%	54.5%	22
Magazine spécialisé	1.8%	15.8%	38.6%	43.9%	57
Presse associative	0.0%	0.0%	57.7%	42.3%	26
Total	0.9%	7.8%	42.0%	49.4%	822

Question posée : Si vous perdiez votre poste actuel / vos mandats actuels, pourriez-vous retrouver facilement ou difficilement un poste / des mandats comparable(s) ?

La crainte de perdre son emploi est d'ailleurs beaucoup moins prononcée chez les journalistes soumis à une CCT que chez les autres : alors que 26,8 % du premier groupe le craignent *très fortement* et *assez fortement*, ce chiffre est de 45,1 % chez les personnes sans CCT. Voir aussi Annexe, Tableau R.

Par contre, la protection offerte par une CCT n'a aucune incidence sur l'évaluation des perspectives professionnelles : que ce soit avec ou sans CCT, les personnes interrogées estiment que les chances de retrouver un emploi équivalent vont de *très difficiles* à *assez difficiles*. Voir aussi Annexe, Tableau S.

5.4 Forte identification malgré des expériences négatives

Ces sombres perspectives professionnelles contrastent nettement avec l'attitude inébranlablement positive à l'égard du travail : 90 % de toutes les personnes sondées indiquent apprendre chaque jour quelque chose de nouveau au travail. Et plus de 80 % estiment pouvoir utiliser pleinement leurs compétences. L'environnement de travail immédiat semble également être adéquat : plus de 80 % des personnes interrogées se sentent bien soutenues par leurs collègues. Et 90 % trouvent que leur travail a du sens. Voir aussi Annexe, Tableau T.

Quant à savoir si son propre travail est apprécié à sa juste valeur, c'est une autre affaire : seule une personne sur cinq (19,9 %) est d'accord avec cette affirmation (*vrai*). Ce taux est nettement plus élevé, avec 30 % d'accord, parmi les rédacteurs et rédactrices en chef et les cadres intermédiaires. Mais 45,8 % pensent tout de même que c'est *plutôt vrai*, alors que 26,4 % ne sont pas d'accord avec le « *plutôt* ». Et, tous groupes confondus, 7,8 % pensent que ce n'est *pas du tout vrai*. Voir aussi Annexe, Tableau T.

Près de deux journalistes libres sur trois (58,5 %) se sont sentis désavantagés en raison de leur âge au cours des 12 derniers mois, ce qui est un taux élevé. Un tiers des journalistes employé-e-s sans fonctions de cadre répond également oui à cette question. Voir aussi Annexe, Tableau U.

En outre, plus d'un tiers de toutes les personnes sondées (36,1 %) déclare avoir été victime d'intimidation, de harcèlement sexuel ou psychologique au cours des 12 derniers mois. Ce chiffre est supérieur à un tiers pour les « employé-e-s » avec et sans fonctions de cadre. Il est légèrement inférieur chez les « indépendant-e-s ». Voir aussi Annexe, Tableau V.

En raison des réalités professionnelles des journalistes, il faut préciser que ces expériences négatives peuvent non seulement se produire sur le lieu de travail, c'est-à-dire à travers des collègues ou des supérieur-e-s, mais aussi dans le cadre de l'activité professionnelle. En plus d'attaques dans les médias et réseaux sociaux et de courriels au contenu injurieux, voire menaçant, il peut aussi s'agir d'interlocuteurs ou d'interlocutrices interviewés ou encore de personnes contactées pour des renseignements. Par rapport aux évaluations de l'ESS, les valeurs sont élevées chez les journalistes. En guise de comparaison, 21,1 % des femmes et 17,5 % des hommes déclarent dans l'ESS avoir subi des désavantages ou des discriminations au travail au cours des 12 derniers mois¹².

Les travailleurs et travailleuses âgés et les femmes sont plus exposés à d'éventuels désavantages ou discriminations que d'autres groupes de salarié-e-s. C'est pourquoi, dans notre enquête, nous avons accordé une attention particulière à ces groupes de journalistes.

Dans les réponses sur la gestion du stress, aucune particularité en fonction de l'âge n'a été constatée. En moyenne, 65 % des personnes sondées de toutes les tranches d'âge arrivent plutôt bien à faire face au stress. Seuls les journalistes de 60 ans et plus indiquent un taux légèrement inférieur.

Là où la pression au travail se manifeste quelque peu différemment en fonction de l'âge, c'est sur la question des heures travaillées pendant le temps libre pour faire face à la charge de travail. Dans la tranche d'âge des 20-49 ans, une personne sur quatre, respectivement près d'une personne sur trois, répond que c'est le cas plusieurs fois par semaine, alors que chez les 50-60 ans, il s'agit de « seulement » une personne sur cinq. Voir aussi Annexe, Tableau W.

¹² Les résultats exhaustifs de la dernière Enquête suisse sur la santé (2017) ne sont pas encore disponibles. Quelques premières conclusions peuvent être consultées sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/gesundheit/gesundheitszustand/allgemeiner.assetdetail.9366233.html>

Les journalistes âgés de 60 ans et plus semblent clairement subir des discriminations liées à leur âge : 79,2 % sont d'accord avec cette affirmation. Les hommes (45,9 %) subiraient cette forme de discrimination plus souvent que les femmes (31,7 %). Voir aussi Annexe, Tableau X.

En revanche, les groupes d'âge les plus jeunes ont tendance à subir des discriminations fondées sur leur sexe. En moyenne, 37,9 % des personnes ayant participé à l'enquête signalent ce type de discrimination. Chez les moins de 50 ans, c'est plus de 43 %. Les femmes journalistes sont touchées de manière complètement disproportionnée : plus de la moitié d'entre elles, soit 60,3 %, se sentent désavantagées en raison de leur sexe, alors que 11,3 % seulement des hommes ont vécu la même chose. Voir aussi Annexe, Tableau Y.

Bien que les femmes journalistes, comme les journalistes âgés, présentent très spécifiquement des niveaux plus élevés de discrimination fondée sur le sexe ou l'âge, leur identification à leur activité professionnelle est tout autant intacte : pour plus de 90 % des femmes journalistes, l'affirmation selon laquelle elles exercent un travail qui a du sens est *vraie* ou *plutôt vraie*. Ce chiffre est également d'environ 94 % pour les journalistes âgés. Voir aussi Annexe, Tableau Z.

6 Conclusion : la qualité des conditions de travail est la priorité numéro 1

La branche des médias vit actuellement un véritable bouleversement structurel. Les recettes publicitaires et les contributions de la clientèle ne parviennent plus à financer les contenus journalistiques. Aujourd'hui, la publicité est placée sur des plateformes numériques qui ne sont plus que partiellement dédiées à la transmission de contenus journalistiques. D'un autre côté, Internet et les médias sociaux permettent d'actualiser continuellement les contenus et d'interagir directement avec les utilisateurs et utilisatrices. Cette évolution est certes réjouissante, mais elle augmente la cadence de travail et la pression sur les journalistes.

Cette mutation dans les médias se traduit par des mesures d'économie et des centralisations dans le domaine de la presse écrite et dans les médias audiovisuels. Elle induit aussi un transfert des ressources financières et en personnel des entreprises de médias vers les produits numériques. Ces dernières années, on a toutefois assisté à l'émergence de nouveaux médias en ligne indépendants, avec parfois un positionnement très régional. Le journalisme numérique est aujourd'hui une activité courante et très répandue dans la branche des médias. Il y a 14 ans, lors de la dernière enquête menée par les associations de journalistes, celles et ceux qui travaillaient dans le numérique ne représentaient encore qu'une petite minorité.

Le partenariat social entre, d'une part, les syndicats et les associations professionnelles et, de l'autre, les syndicats et l'association des éditeurs VSM, s'est affaibli. Depuis 16 ans, il n'y a plus de CCT en Suisse alémanique et au Tessin pour la presse écrite et ses offres en ligne. Seule la CCT de la SSR, conclue avec le SSM, et celle de Médias Suisses, conclue avec Impressum, en Suisse romande ainsi que la CCT d'UNIKOM, conclue avec le SSM, offrent encore une réglementation collective des conditions de travail.

Au printemps 2020, entre le 27 avril et le 17 mai, les syndicats et associations professionnelles de médias syndicom, SSM et AJS ont mené une enquête électronique auprès des journalistes sur leurs conditions de travail et leurs salaires. Plus de 1600 personnes y ont participé, 1190 remplissant le questionnaire dans son intégralité. Pour la question sur le salaire ou le chiffre d'affaires mensuels, le mois de février 2020 a été choisi comme mois de référence afin d'exclure de la statistique toute baisse exceptionnelle de revenu liée à la pandémie de COVID-19.

L'enquête montre clairement qu'une CCT peut assurer le niveau des salaires. Les écarts entre salaires médians selon le type de média sont importants et se creusent encore davantage pour les bas salaires. Mais si l'on veut garantir un niveau de qualité pour les métiers de la branche des médias, il est impératif que les salaires ne tombent pas dans un puits sans fond et que les « libres » aient les moyens de gagner leur vie. Après tout, elles et ils ont toujours été un pilier de cette branche et leurs revenus sont un bon indicateur de l'état du marché du travail. La moitié gagne près de 1000 francs bruts de moins que le salaire médian suisse et plus de la moitié déclare exercer une activité lucrative à côté du travail dans les médias.

Avec cette enquête, les journalistes de Suisse ont été interrogés pour la première fois sur leur bien-être. Les questions ont été tirées de l'Enquête suisse sur la santé (ESS), qui est menée tous les cinq ans. Les réponses ont montré que 60 % des « indépendant-e-s » et un quart des « employé-e-s » interrogés ont peur pour leurs mandats ou leur emploi actuel. Dans l'ESS, ce chiffre est de 16 %. En outre, la grande majorité des journalistes (avec une valeur globale d'environ 90 %) considère qu'il est assez difficile ou très difficile de trouver un emploi équivalent en cas de perte éventuelle de

mandats ou du poste actuel. La pandémie a certainement eu un impact sur les réponses des participant-e-s, mais l'évaluation pessimiste des perspectives professionnelles reflète également la crise structurelle toujours en cours dans les médias, et elle est inquiétante.

Une offre médiatique de qualité est une condition préalable pour la démocratie et la participation d'une population émancipée. Nous aurons donc toujours besoin dans les décennies à venir de jeunes professionnel-le-s bien formés et motivés, qui puissent avoir une perspective à long terme dans la branche des médias. Les entreprises de médias doivent investir d'urgence dans les conditions de travail si elles veulent que ces professions restent attrayantes !

7 Annexe 1 : Tableaux

Tableau A : Répartition des revenus selon le statut professionnel

	P10%	P25%	Médian	P75%	P90%	Moyenne	Var.	Nombre	Part
Employé	5 629	6 571	7 587	8 625	9 500	7 604.5	0.007	861	78.1%
Indépendant	3 053	4 000	5 600	7 580	9 467	6 038.1	0.029	223	20.2%
En formation	1 329	1 714	3 907	4 400	4 453	3 211.6	0.102	19	1.7%
Total	4 667	6 000	7 333	8 500	9 500	7 212.1	0.008	1 103	100.0%

Exemple : 75 % des personnes en formation (volontaires, stagiaires) gagnent moins de 4 400 francs (bruts, pour 100 %).

Tableau B : Âge et soumission à une CCT, par percentile

	P10%	P25%	Médian	P75%	P90%	Moyenne	Var.	Nombre	Part
Oui	32	38	48	56	60	46.7	0.01	526	44.2%
Non	30	37	48	57	64	47.1	0.011	536	45.0%
Ne sait pas	27	31	39	48	57	40.4	0.026	128	10.8%
Total	30	36	47	56	61	46.2	0.007	1 190	100.0%

Exemple : La moitié des journalistes qui ne savent pas s'ils/elles sont soumis à une CCT, a moins de 39 ans.

Tableau C : Revenu et niveau de formation

	P10%	P25%	Médian	P75%	P90%	Moyenne	Var.	Nombre	Part
Scolarité obligatoire	772	930	6 089	6 476	6 997	4 301.2	0.336	5	0.5%
Formation en entreprise	5 684	7 255	7 350	7 810	8 210	7 192.4	0.045	10	0.9%
Apprentissage professionnel	4 850	6 364	7 500	8 105	9 000	7 283.6	0.022	121	11.0%
Maturité fédérale	3 888	5 238	7 143	8 500	9 420	6 893.0	0.029	109	9.9%
Formation prof. sup. (MAZ etc.)	4 743	6 000	7 143	8 388	9 263	7 094.0	0.021	159	14.4%
HES, HEP	4 600	6 030	7 202	8 132	9 399	7 157.3	0.024	147	13.3%
Université	4 806	6 018	7 365	8 667	9 570	7 334.8	0.012	552	50.0%
Total	4 667	6 000	7 333	8 500	9 500	7 212.1	0.008	1 103	100.0%

Exemple : 25 % des titulaires d'un diplôme universitaire gagnent plus de 8 667 francs (bruts, pour 100%).

Tableau D : Répartition des journalistes selon l'expérience professionnelle (en années) et par groupe d'âge

	0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-15 ans	16-25 ans	>25 ans
20-29 ans	25.5%	49.1%	20.8%	4.7%	0.0%	0.0%
30-39 ans	4.1%	17.0%	26.2%	43.5%	9.2%	0.0%
40-49 ans	0.3%	2.3%	5.6%	29.6%	50.8%	11.3%
50-59 ans	0.0%	1.2%	1.2%	6.1%	27.2%	64.5%
>60 ans	0.0%	0.6%	0.6%	2.4%	7.3%	89.0%
Total	3.3%	9.3%	9.7%	19.9%	23.9%	33.9%

Exemple : 20,8 % des 20-29-ans ont 6 à 8 années d'expérience professionnelle.

Tableau E : Répartition des salaires par média, pour les journalistes employé-e-s

	P10%	P25%	Médian	P75%	P90%	Moyenne	Var.	Nombre	Part
Publications en ligne	4 762	6 068	7 279	8 466	9 143	7 099.3	0.028	88	10.0%
Quot./hebd./dom., mag. grand public	5 524	6 102	7 143	8 204	9 288	7 271.5	0.014	236	26.8%
TV/radio publique	6 120	7 000	7 900	8 742	9 539	7 843.8	0.011	379	43.1%
TV/radios privées	4 734	5 048	5 526	7 282	7 701	6 245.6	0.037	50	5.7%
Agence/services de presse	5 816	6 238	6 822	8 531	8 838	7 267.6	0.035	36	4.1%
Presse spécialisées	6 086	6 689	7 633	8 705	10 000	7 955.9	0.027	66	7.5%
Presse associative	5 967	6 492	7 333	8 857	9 849	7 835.0	0.049	25	2.8%
Total	5 509	6 485	7 524	8 586	9 500	7 509.7	0.008	880	100.0%

Exemple : 90 % des journalistes employé-e-s par des magazines spécialisés gagnent plus de 6 086 francs.

Tableau F : Répartition des journalistes selon la position professionnelle et la formation

	Scolarité obligatoire	Form. en entreprise	Appr. prof.	Maturité fédérale	Formation prof. sup. (CFJM, etc.)	HES, HEP	Université
En formation	10.5%	0.0%	0.0%	31.6%	0.0%	10.5%	47.4%
Indépendant-e	0.3%	0.3%	12.2%	9.4%	17.0%	14.9%	45.8%
Rédacteur/-trice/employé-e	0.3%	1.1%	10.2%	9.5%	13.6%	11.9%	53.5%
Responsable rubrique/équipe	1.0%	2.1%	14.6%	6.3%	17.7%	19.8%	38.5%
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	0.0%	1.3%	15.0%	10.0%	11.3%	17.5%	45.0%
Total	0.5%	1.0%	11.2%	9.6%	14.4%	13.6%	49.7%

Exemple : 15.0 % des rédacteurs/rédactrices en chef ont suivi un apprentissage professionnel.

Tableau G : Répartition des journalistes selon la position professionnelle et le groupe d'âge

	20-29	30-39	40-49	50-59	>60
En formation	77.8%	22.2%	0.0%	0.0%	0.0%
Indépendant-e	3.5%	11.5%	25.4%	30.7%	28.9%
Rédacteur/-trice/employé-e	10.5%	27.7%	25.0%	28.4%	8.3%
Responsable rubrique/équipe	7.3%	25.0%	27.1%	27.1%	13.5%
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	1.3%	17.5%	31.3%	38.8%	11.3%
Total	8.9%	22.8%	25.3%	29.1%	13.8%

Exemple : 25,4 % des 40-49 ans sont des journalistes indépendant-e-s.

Tableau H : Part des journalistes indépendant-e-s ayant un emploi secondaire en dehors des médias, par groupe d'âge

	20-29	30-39	40-49	50-59	>60	Total
Avec emploi secondaire	60.0%	60.6%	53.4%	51.1%	65.1%	57.1%
Sans emploi secondaire	40.0%	39.4%	46.6%	48.9%	34.9%	42.9%

Exemple : 60,6 % des journalistes indépendant-e-s de 30-39 ans ont un emploi secondaire en dehors des médias.

Tableau I : Répartition par sexe des revenus des journalistes employé-e-s

	P10%	P25%	Médian	P75%	P90%	Moyenne	Var.	Nombre
Femmes	5 524	6 371	7 358	8 392	9 119	7 367.6	0.01	374
Hommes	5 835	6 762	7 733	8 805	9 714	7 787.1	0.01	481

Exemple : 90 % des journalistes employé-e-s dans la presse spécialisée gagnent plus de 6 086 francs.

Tableau J : Répartition des salaires par statut professionnel et par sexe

	P10%	P25%	Médian	P75%	P90%	Moyenne	Var.	Part
Employées - femmes	5 524	6 371	7 358	8 392	9 119	7 367.6	0.01	374
Employés - hommes	5 835	6 762	7 733	8 805	9 714	7 787.1	0.01	481
Indépendantes - femmes	3 000	3 950	5 720	8 078	9 570	6 126.2	0.048	84
Indépendants - hommes	3 150	4 020	5 486	7 492	9 047	5 949.5	0.037	134
En formation - femmes	1 810	3 333	4 000	4 364	4 405	3 550.1	0.106	9
En formation - hommes	904	1 506	3 204	4 400	4 581	2 906.9	0.179	10

Exemple : 10 % des femmes travaillant comme employées gagnent moins de 5 524 francs.

Tableau K : Nombre et part des journalistes ayant un emploi secondaire en dehors des médias, par sexe

	Avec emploi secondaire - nombre	Sans emploi secondaire - nombre	Avec emploi secondaire - part	Sans emploi secondaire - part
Femme	55	55	50.0%	50.0%
Homme	108	65	62.4%	37.6%
Non spécifié	2	3	40.0%	60.0%
Total	165	123	57.3%	42.7%

Exemple : 37,6 % des hommes ayant répondu n'ont pas d'emploi supplémentaire en dehors des médias.

Tableau L : Charge de travail ressentie par les journalistes, répartition selon la position professionnelle

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre tot.
En formation	12.5%	50.0%	37.5%	0.0%	16
Indépendant-e	24.1%	64.0%	11.9%	0.0%	261
Rédacteur/-trice/employé-e	22.5%	65.9%	11.1%	0.5%	649
Responsable rubrique/équipe	22.4%	67.1%	10.6%	0.0%	85
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	26.0%	61.6%	11.0%	1.4%	73
Total	23.0%	65.0%	11.6%	0.4%	1 084

Question posée : Dans quelle mesure vous sentez-vous en état de maîtriser votre stress au travail ?

Tableau M : Cadence de travail, répartition selon la position professionnelle

	Tout le temps, ou presque	Environ les trois quarts du temps	Environ la moitié du temps	Environ le quart du temps	Jamais ou presque jamais	Nombre tot.
En formation	0.0%	37.5%	37.5%	25.0%	0.0%	16
Indépendant-e	11.1%	32.5%	28.2%	19.4%	8.7%	252
Rédacteur/-trice/employé-e	13.8%	37.5%	30.5%	16.0%	2.2%	643
Responsable rubrique/équipe	25.6%	33.7%	32.6%	8.1%	0.0%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	22.5%	31.0%	38.0%	5.6%	2.8%	71
Total	14.5%	35.6%	30.7%	15.6%	3.6%	1 068

Question posée : Veuillez indiquer à quelle fréquence votre travail nécessite des cadences de travail élevées.

Tableau N : Pression des délais, répartition selon la position professionnelle

	Tout le temps, ou presque	Environ les trois quarts du temps	Environ la moitié du temps	Environ le quart du temps	Jamais ou presque jamais	Nombre tot.
En formation	12.5%	37.5%	18.8%	18.8%	12.5%	16
Indépendant-e	15.0%	28.0%	26.4%	19.5%	11.0%	246
Rédacteur/-trice/employé-e	22.7%	33.3%	24.2%	16.3%	3.5%	633
Responsable rubrique/équipe	24.4%	30.2%	31.4%	12.8%	1.2%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	25.0%	33.3%	25.0%	13.9%	2.8%	72
Total	21.1%	31.9%	25.3%	16.6%	5.1%	1 053

Question posée : Veuillez indiquer à quelle fréquence votre travail nécessite de travailler selon des délais très stricts et très courts.

Tableau O : Travail pendant le temps libre, répartition selon la position professionnelle

	Chaque jour	Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois par mois	Moins souvent	Jamais	Nombre tot.
Employé-e	2.6%	24.8%	36.9%	27.7%	8.0%	808
Indépendant-e	11.2%	26.5%	36.9%	17.3%	8.1%	260
En formation	0.0%	37.5%	43.8%	12.5%	6.3%	16
Total	4.6%	25.4%	37.0%	25.0%	8.0%	1 084

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous travaillé durant votre temps libre pour répondre aux exigences de votre travail ?

Tableau P : Enregistrement du temps de travail et conformité avec le temps de travail effectif, selon la position professionnelle

	Part des personnes qui enregistrent leur temps de travail dans l'entreprise	Par des personnes dont le temps d. t. enregistré correspond au temps d. t. effectif
En formation	63.2%	75.0%
Rédacteur/-trice/employé-e	59.8%	78.5%
Responsable rubrique/équipe	57.3%	80.0%
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	42.5%	79.4%
Total	58.1%	78.6%

Questions posées : Dans votre entreprise, enregistrez-vous votre temps de travail ? /

Le temps enregistré équivaut-il au nombre d'heures effectivement travaillées ?

Tableau Q : Travail malgré maladie, part selon la position professionnelle

	Oui	Non	Je n'ai pas été malade	Nombre tot.
En formation	37.5%	37.5%	25.0%	16
Indépendant-e	37.3%	22.3%	40.4%	260
Rédacteur/-trice/employé-e	32.8%	38.2%	29.0%	649
Responsable rubrique/équipe	25.6%	36.0%	38.4%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	30.1%	27.4%	42.5%	73
Total	33.2%	33.5%	33.3%	1 084

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé alors que vous étiez malade ?

Tableau R : Peur de perdre son emploi, selon soumission ou non à une CCT

	Oui, beaucoup	Oui, passablement	Non, pas tellement	Non, pas du tout	Nombre tot.
Avec CCT	4.8%	22.0%	56.4%	16.8%	482
Sans CCT	12.4%	32.7%	43.2%	11.8%	493
Ne sait pas	9.2%	20.2%	57.8%	12.8%	109
Total	8.7%	26.7%	50.6%	14.1%	1 084

Question posée : Craignez-vous de perdre votre emploi actuel / vos mandats ?

Tableau S : Évaluation des perspectives professionnelles en cas de perte de l'emploi, selon soumission ou non à une CCT

	Très facilement	Plutôt facilement	Plutôt difficilement	Très difficilement	Nombre tot.
Avec CCT	0.4%	5.6%	39.0%	55.0%	480
Sans CCT	1.8%	10.0%	45.4%	42.8%	491
Ne sait pas	0.9%	17.3%	52.7%	29.1%	110
Total	1.1%	8.8%	43.3%	46.8%	1 081

Question posée : Si vous perdiez votre poste actuel / vos mandats actuels, pourriez-vous retrouver facilement ou difficilement un poste / des mandats comparable(s) ?

Tableau T : Ressenti au travail, répartition selon la position professionnelle

Mon travail me permet d'apprendre des choses nouvelles

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre
En formation	81.3%	18.8%	0.0%	0.0%	16
Indépendant-e	67.4%	28.4%	3.8%	0.4%	261
Rédacteur/-trice/employé-e	48.4%	40.2%	10.0%	1.4%	649
Responsable rubrique/équipe	50.0%	37.2%	11.6%	1.2%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	68.5%	26.0%	5.5%	0.0%	73
Total	54.9%	35.9%	8.2%	1.0%	1 085

Je peux employer pleinement mes compétences

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre
En formation	25.0%	56.3%	12.5%	6.3%	16
Indépendant-e	48.8%	40.4%	8.1%	2.7%	260
Rédacteur/-trice/employé-e	34.7%	45.9%	16.2%	3.2%	649
Responsable rubrique/équipe	41.9%	46.5%	10.5%	1.2%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	60.3%	37.0%	1.4%	1.4%	73
Total	40.2%	44.2%	12.7%	2.9%	1 084

Mes collègues m'aident et me soutiennent

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre
En formation	31.3%	56.3%	12.5%	0.0%	16
Indépendant-e	22.8%	43.9%	22.8%	10.6%	246
Rédacteur/-trice/employé-e	43.2%	47.4%	7.9%	1.5%	646
Responsable rubrique/équipe	50.6%	43.5%	5.9%	0.0%	85
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	52.8%	38.9%	8.3%	0.0%	72
Total	39.5%	45.8%	11.3%	3.4%	1 065

J'ai le sentiment de faire un travail utile

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre
En formation	68.8%	18.8%	12.5%	0.0%	16
Indépendant-e	52.1%	39.3%	7.4%	1.2%	257
Rédacteur/-trice/employé-e	44.5%	45.1%	9.6%	0.8%	649
Responsable rubrique/équipe	51.2%	38.4%	9.3%	1.2%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	59.7%	36.1%	4.2%	0.0%	72
Total	48.2%	42.2%	8.7%	0.8%	1 080

Mon travail est reconnu à sa juste valeur

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre
En formation	25.0%	31.3%	31.3%	12.5%	16
Indépendant-e	20.0%	43.5%	26.2%	10.4%	260
Rédacteur/-trice/employé-e	18.5%	47.0%	26.8%	7.7%	649
Responsable rubrique/équipe	20.9%	47.7%	25.6%	5.8%	86
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	30.1%	45.2%	23.3%	1.4%	73
Total	19.9%	45.8%	26.4%	7.8%	1 084

Tableau U : Discrimination liée à l'âge, selon la position professionnelle

	Oui	Ne choisit pas	Nombre tot.
En formation	60.0%	40.0%	5
Indépendant-e	58.5%	41.5%	94
Rédacteur/-trice/employé-e	32.0%	68.0%	219
Responsable rubrique/équipe	12.5%	87.5%	16
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	27.8%	72.2%	18
Total	38.4%	61.6%	352

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, au travail, fait l'objet de discrimination liée à votre âge?

Tableau V : Expériences d'intimidations, de harcèlement sexuel et psychologique, selon la position professionnelle

	Oui	Ne choisit pas	Nombre tot.
En formation	60.0%	40.0%	5
Indépendant-e	27.7%	72.3%	94
Rédacteur/-trice/employé-e	38.4%	61.6%	219
Responsable rubrique/équipe	43.8%	56.3%	16
Réd. en chef, cadre moyen/sup.	38.9%	61.1%	18
Total	36.1%	63.9%	352

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, au travail, fait l'objet d'intimidations, harcèlement moral ou mobbing?

Tableau W : Travail pendant le temps libre, selon le groupe d'âge

	Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois par moi	Moins souvent	Jamais	Nombre tot.
20-29 ans	26.8%	44.3%	20.6%	7.2%	97
30-39 ans	29.1%	39.8%	23.9%	4.8%	251
40-49 ans	29.1%	34.3%	23.4%	7.2%	265
50-59 ans	20.5%	35.6%	29.0%	9.8%	317
60 ans et plus	21.6%	35.3%	24.2%	11.8%	153
Total	25.3%	37.0%	25.0%	8.0%	1 083

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous travaillé durant votre temps libre pour répondre aux exigences de votre travail ?

Tableau X : Discrimination liée à l'âge, selon le groupe d'âge

	Oui	Ne choisit pas	Nombre tot.
20-29 ans	45.7%	54.3%	35
30-39 ans	27.3%	72.7%	88
40-49 ans	18.8%	81.2%	85
50-59 ans	42.1%	57.9%	95
60 ans et plus	79.2%	20.8%	48
Total	38.2%	61.8%	351

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, au travail, fait l'objet de discrimination liée à votre âge?

Tableau Y : Discrimination liée au sexe, selon le sexe

	Oui	Ne choisit pas	Nombre tot.
Femme	60.3%	39.7%	189
Homme	11.3%	88.7%	159
Non spécifié	25.0%	75.0%	4
Total	37.8%	62.2%	352

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, au travail, fait l'objet de discrimination liée à votre sexe?

Tableau Z : Pertinence du travail, répartition selon le sexe et le groupe d'âge

	Entièrement	Assez bien	Plutôt mal	Pas du tout	Nombre
Femme	48.5%	42.4%	8.3%	0.9%	458
Homme	48.2%	42.3%	8.7%	0.8%	612
Non spécifié	40.0%	30.0%	30.0%	0.0%	10
Total	48.2%	42.2%	8.7%	0.8%	1 080
20-29 ans	48.5%	45.4%	6.2%	0.0%	97
30-39 ans	45.4%	40.6%	12.7%	1.2%	251
40-49 ans	48.1%	42.8%	8.3%	0.8%	264
50-59 ans	46.3%	44.1%	8.3%	1.3%	315
60 ans et plus	57.2%	37.5%	5.3%	0.0%	152
Total	48.3%	42.2%	8.7%	0.8%	1 079

Question posée : J'ai le sentiment de faire un travail utile.

8 Annexe 2 : Sondage

Le questionnaire complet peut être téléchargé en format PDF via le lien suivant :
<https://sgb-uss.ch/enquete-medias>.

- 96 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2012. Okt. 2013. *Évolution des effectifs des syndicats en 2012. Oct. 2013.*
- 97 Boni und wachsende Lohnschere. Oktober 2013.
- 98 Der Detailhandel. Schwache Lohnentwicklung trotz Produktivitätsschub, *avec résumé en français.* November 2013.
- 99 Kantonsfinanzen. Fragwürdige, schädliche Sparmassnahmen in den Kantonen. Eine ökonomische Analyse, Dezember 2013 *Finances cantonales. Programmes d'austérité douteux et préjudiciables dans les cantons. Une analyse économique. Décembre 2013*
- 100 Arbeitszeitkontrollieren statt Burnouts kurieren. Mangelhafter Vollzug der Arbeitszeiterfassung in den Kantonen, *avec l'introduction, conclusions et perspectives en français.* Janvier 2014
- 101 12. SGB-Frauenkongress vom 15. und 16. November 2013. Gute Arbeit – gutes Leben! Pour de bonnes conditions de travail! Adesso e in futuro! Wir Frauen zahlen eure Krise nicht. April 2014. *12e Congrès des femmes de l'USS des 15 et 16.11.2013. Gute Arbeit – gutes Leben! Pour de bonnes conditions de travail ! Adesso e in futuro! Ce n'est pas aux femmes de payer la crise! Avril 2014.*
- 102 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2013/2014 ; Eine Übersicht aus dem Bereich der SGB-Gewerkschaften. April 2014. *Négociations conventionnelles et salariales 2013/2014; un aperçu des secteurs couverts par les syndicats de l'USS. Avril 2014.*
- 103 Ein starker Service Public – damit die Schweiz funktioniert. Reden der Tagung vom 27.2.2014. April 2014. *Des services publics forts pour une Suisse qui fonctionne ! Les interventions de la journée du 27.2.2014. Avril 2014.*
- 104 Was für die Lohngleichheit zu tun ist. Eine Analyse der Lohnunterschiede zwischen den Geschlechtern und der politischen Gegenmassnahmen. April 2014. *Que faire pour instaurer l'égalité de salaire entre les sexes ? Analyse des différences de salaire entre les femmes et les hommes et contre-mesures politiques. Juin 2014.*
- 105 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2013. Sept. 2014. *Évolution des effectifs des syndicats en 2013. Sept. 2014*
- 106 55. SGB-Kongress vom 23. – 24. Oktober 2014. Positionspapiere und Resolutionen. November 2014. *55e Congrès de l'USS des 23 et 24 octobre 2014. Textes d'orientation et résolutions. Novembre 2014.*
- 107 SGB-Verteilungsbericht. Eine Analyse der Lohn-, Einkommens- und Vermögensverteilung in der Schweiz. Januar 2015, *avec résumé en français.*
- 108 Höhere Prämienverbilligungen gegen die Krankenkassen-Prämienlast. Eine Analyse der durchschnittlichen Prämienlast in der Schweiz und Vorschläge für den Ausbau der Prämienverbilligungen. Januar 2015, *avec résumé en français.*
- 109 *Un projet européen disputé. Les débats de politique européenne des syndicats depuis les années 70. Mars 2015.* Existiert nur auf Französisch.
- 110 Vertrags- und Lohn-Verhandlungen 2014/15. *Négociations contractuelles et salariales 2014/15. Mai 2015.*
- 111 Fragwürdige Spar- und Steuerpolitik in den Kantonen. Eine ökonomische Analyse. Juni 2015. *Une politique cantonale d'austérité et fiscale contestable. Analyse économique. Août 2015*
- 112 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2014. Okt. 2015. *Évolution des effectifs des syndicats en 2014. Octobre 2015.*
- 113 Mehr Stellensuchende wegen Leistungsabbau bei den Sozialversicherungen. Dezember 2015. *Davantage de demandeurs et demandeuses d'emploi à cause du démantèlement des prestations des assurances sociales. Janvier 2016.*
- 114 Fragwürdige Spar- und Steuerpolitik in den Kantonen. Januar 2016. Eine ökonomische Analyse. *Une politique cantonale d'austérité et fiscale contestable. Analyse économique. Janvier 2016.*
- 115 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2015/2016. März 2016. *Négociations conventionnelles et salariales 2015/2016. Mars 2016.*
- 116 Lohnkontrollen – ein Reader. Juni 2016. *25 ans après la Grève des femmes – Les contrôles des salaires. Juin 2016.*
- 117 SGB-Verteilungsbericht 2016. Eine Analyse der Lohn-, Einkommens- und Vermögensverteilung in der Schweiz. Juli 2016. *Rapport 2016 de l'USS sur la répartition des salaires, des revenus et de la fortune en Suisse. Octobre 2016.*
- 118 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2015. Sept. 2016. *Évolution des effectifs des syndicats en 2015. Octobre 2016.*
- 119 USR III kostet jeden Haushalt mindestens 1000 Franken pro Jahr. Januar 2017, *avec résumé en français.*
- 120 SGB- Juristen-Tagung 2015: Zwischen Strassburg und Genf: Die Bedeutung des Völkerrechts für das Arbeitsrecht. März 2017
- 121 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2016/2017. März 2017. *Négociations conventionnelles et salariales 2016/2017. Mars 2017.*
- 122 Zutritts- und Informationsrechte für Gewerkschaften im Betrieb. Juni 2017. *Les droits d'accès à l'entreprise et à l'information des syndicats. Juin 2017*
- 123 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2016. Sept. 2016. *Évolution des effectifs des syndicats en 2016. Sept. 2017.*
- 124 *Augmentation du niveau de formation des travailleuses et travailleurs : analyse et revendications syndicales. Sept. 2017.* Mit einer Zusammenfassung auf Deutsch.
- 125 Digitalisierung muss den Berufstätigen nützen: Analyse und Handlungsbedarf. Oktober 2017. *La numérisation doit servir aux salarié(e)s : analyse et mesures requises. Octobre 2017.*
- 126 Die ILO – Bedeutung für Gewerkschaften in der Schweiz. Februar 2018. *Importance de l'OIT pour les syndicats de Suisse. Février 2018.*
- 127 Über den Tellerand. Ein gewerkschaftlicher Blick auf Europa, April 2018.
- 128 Unsere Zeit ist mehr wert! 13. SGB-Frauenkongress vom 19. und 20. Januar 2018. Oktober 2018 *Notre temps vaut plus que ça ! 13^e Congrès des femmes de l'USS des 19 et 20 janvier 2018. Octobre 2018*
- 129 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2017/2018. Eine Übersicht aus dem Bereich der SGB-Gewerkschaften. Juni 2018. *Négociations conventionnelles et salariales 2017/2018. Un aperçu des secteurs couverts par les syndicats de l'USS. Juin 2018*
- 130 Verteilungsbericht 2018. Die Verteilung der Löhne, Einkommen und Vermögen sowie die Belastung durch Steuern und Abgaben in der Schweiz. Oktober 2018
- 131 Analyse der Kantonsfinanzen. Budget 2019/AFP 2020-2022. November 2018. *Analyse des finances cantonales. Budget 2019/PFN 2020-2022. Novembre 2018*
- 132 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2017. Dezember 2018. *Évolution des effectifs des syndicats en 2017. Décembre 2018*
- 133 Temporärarbeit in der Schweiz. Juni 2019. *Le travail temporaire en Suisse. Juin 2019.*
- 134 Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz in Gesamtarbeitsverträgen. Juli 2019, *avec résumé en français.*
- 135 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2018. Oktober 2018. *Évolution des effectifs des syndicats en 2018. Octobre 2019*
- 136 Analyse der Kantonsfinanzen. *Analyse des finances cantonales.* Budget 2020 / AFP/ PFN 2021-2023. November 2019/ novembre 2019
- 137 Spuren der Entsolidarisierung: Analyse und Handlungsbedarf. *Avec une version courte en français.* Januar 2020/ janvier 2020
- 138 SGB-Kongress vom 30.11. & 1.12.2018: Positionspapiere und Resolutionen. *Congrès de l'USS du 30.-1.12.2018: Textes d'orientation et résolutions* Februar 2020/ février 2020
- 139 Essenziell. Der Service public in der Corona-Krise – Bilanz und Ausblick. *Simplement essentiel é le service public dans la crise. Bilan et perspectives* Juni 2020/ juin 2020
- 140 Verteilungsbericht 2020. Die Verteilung der Löhne, Einkommen und Vermögen sowie die Belastung durch Steuern und Abgaben in der Schweiz. *Avec une introduction française* Juli 2020/ juillet 2020